

CET ESCROC NOTOIRE
A ÉTÉ CONDAMNÉ HIER
À DAR EL-BEIDA

**Belhasni
Yakoub
en prend pour
10 ans ferme**
P 24

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 5 décembre 2024 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6312 - 21^e année

GISEMENT DE ZINC
ET PLOMB À BÉJAÏA

**L'État
indemniserà
les citoyens
expropriés**

P 5

LE DROIT DE CULTE EST GARANTI PAR LA CONSTITUTION

L'Algérie ferme la gueule à ses détracteurs

En coupant court aux rumeurs, le gouvernement a dû voir se profiler à l'horizon une campagne hostile charriant de prétendues violations à l'exercice religieux.

LIRE EN PAGE 4

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A DISTINGUÉ HIER
LES ÉLITES SPORTIVES MILITAIRES

Nos champions d'Afrique à l'honneur !

Au-delà des performances sportives, ce succès est perçu comme une victoire pour l'ANP qui, plus qu'une force de défense, incarne un modèle d'excellence et de patriotisme.

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

INVITÉ PAR ABDELMADJID
TEBBOUNE

**Le Président
sud-africain
à Alger dès
aujourd'hui**

P 3

BLOQUÉS À GHAZA

**L'Algérie
fait tout pour
rapatrier
ses enfants**

P 3

19 QUINTAUX DE KIF, 50 KG
DE COCAÏNE ET 471 858
UNITÉS PSYCHOTROPES
SAISIS

**L'ANP en guerre
permanente
contre la drogue**

P 2

HIPPODROME EMIR
ABDELKADER - ZEMMOURI,
CET APRÈS-MIDI À 15H30

**Cyrus de Cayola
et Codex
Bourbon,
les favoris**

P 21

Deux géants des causes justes

Retenez-bien le jour du vendredi 6 décembre 2024 à Alger. Ce sera un grand jour pour l'Algérie et l'Afrique du Sud. Cette date marquera d'une pierre blanche l'histoire et les relations, ô combien riches, denses et prometteuses, de deux grands pays d'Afrique. Ce n'est pas exagérer de qualifier de géants les deux pays que « mama africa » a enfantés. Au-delà du fait qu'ils soient gâtés par la géographie, l'un au Nord et l'autre au Sud de la carte d'un continent qu'il tiennent de bout en bout, l'Algérie et l'Afrique du Sud sont intimement liés par l'histoire de la décolonisation et les luttes des peuples pour l'indépendance. Plantons le décor du jour « J » : le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, arrive en Algérie aujourd'hui, et ce en réponse à l'invitation de son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune. Cette

visite revêt une dimension économique. C'est une occasion pour insuffler une dynamique nouvelle aux relations économiques entre deux grandes Nations qui ont tant de choses à partager pour être à la hauteur des aspirations de leurs peuples. A commencer par discuter affaires, cet après-midi, autour d'une table où les décideurs économiques seront de la partie. Le voyage du leader sud-africain est aussi symbolique. Au cœur du rendez-vous de demain vendredi, notre convive prononcera un discours devant le Parlement national avec ses deux chambres réunies. C'est une première historique à laquelle le Palais des nations sera témoin. Même si l'on ne sait que peu de choses sur la teneur de l'allocation présidentielle devant les élus du peuple algérien, les tensions géopolitiques, les situations de crise et les conflits à tra-

vers le monde sont des sujets qui se tailleraient la part du lion dans le discours du chef d'Etat sud-africain. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler l'actualité. En effet, l'Algérie et l'Afrique du Sud partagent une seule position sur les questions de décolonisations. La Palestine et le Sahara occidental en sont la priorité. Naturellement, les deux pays partagent « deux ennemis communs. » Dans le contexte de l'agression sioniste, Alger et Pretoria étaient derrière la campagne judiciaire mondiale qui a amené la CPI à émettre deux mandats d'arrêt contre les criminels de guerre et contre l'humanité, en chef, à Gaza. C'est peu dire de tous les efforts fournis par les deux pays pour arrêter la barbarie sioniste. Pour l'histoire, on ne peut pas ne pas évoquer le rôle de premier ordre joué par l'Algérie et l'Afrique du Sud dans le processus de décolonisation en Afrique. L'une s'est libérée du joug colonial français après 132 ans alors que l'autre a mis fin à plus de 40 ans d'apartheid.

Farid Guellil

L'ÉDITO

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A DISTINGUÉ HIER LES ÉLITES SPORTIVES MILITAIRES

Nos champions d'Afrique à l'honneur !

Au-delà des performances sportives, ce succès est perçu comme une victoire pour l'ANP qui, plus qu'une force de défense, incarne un modèle d'excellence et de patriotisme.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une cérémonie au Palais du peuple lors de laquelle il a distingué les athlètes militaires algériens qui ont brillé lors des récents Jeux militaires africains à Abuja. Avec un impressionnant total de 96 médailles dont 53 en or, l'équipe militaire algérienne a pris la deuxième place du classement général, juste derrière le pays hôte, le Nigeria.

Cette cérémonie de distinction s'est tenue en présence des hauts responsables de l'État, de membres du Gouvernement et de cadres supérieurs de l'État. L'événement a débuté par l'exécution de l'hymne national, suivi d'une allocution prononcée, à cette occasion, par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Saïd Chengriha.

Dans un message solennel, le président Abdelmadjid Tebboune avait déjà salué auparavant les performances exceptionnelles des athlètes militaires, affirmant que leur succès était « le reflet de la discipline et du professionnalisme qui caractérisent l'Armée nationale populaire (ANP) ». Il a souligné que ces résultats témoignaient non seulement de l'excellence sportive, mais aussi des valeurs de loyauté et de patriotisme propres à l'ANP. "Je suis très fier de vous, vous avez porté haut les couleurs de notre pays. Ces résultats sont un modèle pour toute la nation, et je vous félicite pour avoir fait honneur à l'Algérie",



a déclaré le président Tebboune après la clôture de la compétition. Il a également exprimé son espoir que cet élan de réussite continue et inspire les futures générations d'athlètes.

UN SYMBOLE DE COHÉSION NATIONALE

Au-delà des performances sportives, ce succès est également perçu comme une victoire pour l'ANP, qui représente bien plus qu'une force de défense : elle incarne un modèle d'excellence et de patriotisme. Le Président a souligné que ces résultats sont un appel à l'émulation, particulièrement pour les jeunes générations et les équipes nationales qui aspirent à de grandes victoires.

Par ailleurs, un autre moment de reconnaissance a eu lieu au siège du ministère de la Défense, lundi dernier, où le général de corps d'armée Saïd Chengriha a présidé une cérémonie similaire en l'honneur des athlètes de l'ANP. Ce dernier a également salué la qualité des performances et l'esprit de camaraderie qui ont marqué cette

compétition, précisant que ces succès ne sont possibles qu'avec un soutien constant et une préparation rigoureuse.

UN SOUTIEN CONSTANT À L'ÉLITE SPORTIVE DE L'ANP

Les autorités algériennes continuent de mettre l'accent sur l'importance du sport militaire dans le développement personnel et collectif des membres de l'ANP. Ces distinctions témoignent de l'engagement du gouvernement à promouvoir la préparation physique et les sports au sein de l'armée, tout en renforçant les valeurs nationales de solidarité et d'unité.

En conclusion, ces cérémonies sont un message fort de reconnaissance envers les athlètes militaires, mais aussi une célébration de l'esprit de corps qui fait la force de l'Armée nationale populaire. Elles rappellent l'importance de conjuguer excellence sportive et engagement patriotique, et mettent en lumière l'Algérie comme un modèle d'ambassadeur sur la scène internationale.

Mohamed Amine Toumiat

MDN

La révision du concept stratégique de la Force africaine en débat à Alger

Un atelier de révision du concept stratégique de la Force africaine en attente a été organisé conjointement avec la Commission de l'Union africaine, au niveau du Cercle national de l'Armée en 1ère Région militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Le général-Major Belkacem Hassnat, Chef du département Emploi-Préparation de l'État-major de l'Armée nationale populaire, représentant de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé ce mardi 3 décembre 2024, au niveau du Cercle national de l'Armée en 1ère Région militaire, la cérémonie d'ouverture de l'atelier de révision du concept stratégique de la Force africaine en attente, organisé conjointement avec la Commission de l'Union africaine », a précisé la même source. L'organisation de cet atelier en Algérie s'ins-

crit dans le cadre « des directives émises par Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'occasion du sixième sommet semestriel de coordination de l'Union africaine, tenu le 21 juillet 2024 au Ghana, portant notamment sur la révision du concept stratégique de la Force africaine en attente », ajoute le communiqué du MDN. Cette réunion a enregistré la participation de Adeoye Bankole, Commissaire aux Affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, des cadres de la Commission de l'Union africaine, des experts, les communautés économiques régionales et des mécanismes régionaux de la Force africaine en attente, des centres de formation d'excellence et des instituts de formation dans le domaine du soutien de la paix, des partenaires de l'Union africaine, ainsi que des représentants du MDN et de l'État-major de l'ANP, outre des représentants du ministère

des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, qui ont également participé à l'atelier. Dans son allocution, le général-major Belkacem Hassnat a souligné que « cet événement constitue une opportunité pour revoir le concept stratégique de la Force africaine en attente, dans la perspective de consolider la coopération et la coordination et d'asseoir la paix et la sécurité aux niveaux régional et continental ».

« Cet atelier constitue un point de départ fondamental vers la concrétisation de l'objectif commun auquel nous aspirons tous : renforcer la capacité à faire face aux défis sécuritaires et politiques, et assurer une réponse rapide et efficace face aux crises, ce qui contribuera à renforcer la sécurité et la stabilité au niveau continental, et ce, à travers l'activation de la Force africaine en attente, qui constitue l'un des fondements dans la structure de la paix et de la sécurité africaines », a-t-il

indiqué. De son côté, le Commissaire aux Affaires politiques, à la paix et la sécurité de l'Union africaine a exprimé « sa gratitude envers Monsieur le Président de la République algérienne démocratique et populaire pour l'accueil qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne, soulignant l'importance de cet atelier qui vient consolider la paix et la sécurité en Afrique ». Les travaux de cet atelier, qui se sont déroulés sous forme de réunions, ont été une occasion « d'échanger les visions sur les questions d'intérêt commun et d'examiner la situation actuelle et les évolutions ayant trait à la paix et la sécurité sur le continent africain, et de réviser le concept stratégique de la Force africaine en attente, en tant que dispositif commun pour les Etats membres de l'Union africaine dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, afin de relever les défis sécuritaires de l'heure en Afrique », conclut le MDN.

Ania N.

19,36 QUINTAUX DE KIF, 50,212 KG DE COCAÏNE ET 471 858 UNITÉS PSYCHOTROPES SAISIS L'ANP en guerre permanente contre la drogue

Une quantité dépassant 19 quintaux de kif traité, faisant l'objet de tentatives d'introduction en Algérie via les frontières avec le Maroc, a été saisie, tandis que 43 narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire.

Un communiqué du MDN a détaillé le bilan opérationnel de l'ANP se rapportant à la période allant du 27 novembre au 3 décembre. « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 27 novembre au 3 décembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Sur le front de lutte contre le terrorisme, « des détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national », relève le MDN.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays », des détachements combinés de l'ANP « ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 43 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 19 quintaux et 36 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc », ajoute-t-on. Dans le même contexte, les services de sécurité de l'ANP « ont saisi, en coordination avec les services des Douanes, à Tlemcen en 2ème Région militaire, 50,212 kilogrammes de Cocaïne, alors que 471 858 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national ».

À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté 303 individus et saisi 27 véhicules, 311 groupes électrogènes, 148 marteaux piqueurs ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ».

De même, « 11 autres individus ont été arrêtés et 8 fusils de chasse, 5 pistolets automatiques, 33 600 litres de carburants, ainsi que 59,60 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis ». D'autre part, les Garde-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 545 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 461 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le MDN.

R. N.

ALGÉRIE - NAMIBIE

Deux pays « solidement » liés

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a salué, hier à Alger, les « liens solides » qu'entretiennent l'Algérie et la Namibie, plaidant pour « le renforcement de la coopération » entre les deux pays afin de « répondre aux aspirations légitimes » des deux peuples.

« L'Algérie et la Namibie ont toujours entretenu des liens solides tant au niveau bilatéral que multilatéral », a affirmé Attaf lors de la cérémonie d'inauguration de l'ambassade de la Namibie à Alger. Le ministre des Affaires étrangères a rappelé, à ce titre, que les deux pays ont toujours soutenu ensemble les causes justes et légitimes de justice et de liberté, notamment au Sahara occidental et en Palestine, l'unité politique et l'intégration économique du continent africain et ont plaidé aussi « ensemble et avec force » en faveur d'un nouvel ordre mondial, basé sur les principes de justice, d'équité et d'inclusion. « Nous sommes d'accord sur tout, car nous restons fermes sur les mêmes principes et idéaux qui ont façonné notre identité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur », a souligné Attaf.

Il a estimé, dans ce contexte, que l'inauguration de l'ambassade de la Namibie à Alger est « une occasion propice pour célébrer les progrès remarquables réalisés » par les deux pays sur la voie de « la promotion de la gouvernance démocratique et de la prospérité économique », félicitant « chaleureusement » la Namibie pour « le succès retentissant des élections générales qui se sont tenues récemment ». « Nous espérons continuer à collaborer avec nos frères et sœurs namibiens pour parvenir à des niveaux plus élevés de coordination politique et de coopération économique, et pour mettre en œuvre nos objectifs communs et nos priorités communes aux niveaux bilatéral et multilatéral. Que notre coopération se renforce de plus en plus pour répondre aux aspirations légitimes de



nos peuples et de ceux de notre continent bien-aimé », a-t-il plaidé.

LA NAMIBIE RECONNAISSANTE POUR L'ALGÉRIE

De son côté, le ministre namibien des Relations internationales et de la Coopération, Peza Mushelenga, a mis en avant le soutien apporté par l'Algérie à la Namibie dans sa lutte pour l'indépendance.

« Nous nous souvenons encore du don d'armes au président de la SWAPO de l'époque », a-t-il déclaré lors de la cérémonie, affirmant que ces armes ont été utilisées lors de la toute première bataille de l'Armée populaire de libération de la Namibie (PLAN) en 1966. Il a rappelé, à ce propos, que le numéro deux de la PLAN, feu Dimo Hamaambo, avait reçu sa formation militaire en Algérie, « suivant les traces des géants Nelson Mandela et Samora Machel ». Le chef de la diplomatie namibienne a affirmé, en outre, que son pays est « reconnaissant » de la coopération « significative » dans de nombreux domaines, estimant, toutefois, qu'« il reste encore beaucoup à faire ensemble ».

NETUMBO NANDI-NDAITWAH, PREMIÈRE PRÉSIDENTE ÉLUE AU PAYS

À noter, par ailleurs, que la Namibie a élu sa première femme présidente, Netumbo Nandi-Ndaitwah, 72 ans, l'actuelle vice-présidente issue du parti au pouvoir, dès le premier tour avec 57,31% des suffrages, a annoncé mardi soir la commission électorale de ce pays désertique d'Afrique australe. Le parti de celle que le pays surnomme (NNN), la Swapo, dirige le pays riche en minerais qui compte trois millions d'habitants, depuis son indépendance en 1990. Le premier opposant, Panduleni Itula, arrive loin derrière avec seulement 25,50% des voix dans cette élection qui a connu une forte participation. Les élections présidentielles et législatives du 27 novembre ont dû être prolongées à deux reprises en raison de problèmes logistiques et techniques. Le premier jour du vote, d'interminables files d'attente ont obligé certains électeurs à abandonner, après avoir attendu jusqu'à 12 heures. Le pays s'est largement déplacé avec une participation à plus de 76% des inscrits, selon la commission électorale.

Ania N.

FACE AUX ATTAQUES TERRORISTES

La riposte de l'armée syrienne se confirme

L'armée syrienne continuait, hier, de faire face aux attaques de groupes terroristes dans les campagnes de Hama, Idlib et Alep, où l'armée de l'air conjointe syro-russe a mené des frappes concentrées ciblant les sites terroristes et leurs centres de mouvement dans la campagne nord d'Idlib et Hama, leur infligeant de lourdes pertes en effectifs et en matériel. La riposte de la Syrie aux attaques terroristes lancée le 27 novembre en est à ses débuts. Elle bénéficie de l'aide directe de ses alliés russes et iraniens, du soutien actif des voisins, Liban et Irak, et de la solidarité des pays arabes. La volonté de la Syrie, exprimée par ses dirigeants, de libérer, cette fois, l'ensemble de son territoire de toute présence terroriste et occupation étrangère, confirme la mise en échec des tentatives de l'entité sioniste, aux ordres des États-Unis et appuyée par d'autres pays occidentaux, de mettre en place l'illusoire nouveau Moyen Orient, dont avait parlé Condoleezza Rice imitée ensuite par Netanyahu. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria

Zakharova, a déclaré, hier, que les groupes qui ont attaqué Alep en Syrie "n'auraient pas décidé de le faire sans l'incitation de forces extérieures". Elle a également souligné que "de nombreux combattants étrangers combattent aux côtés des groupes qui ont attaqué la Syrie, notamment des personnes originaires de régions de l'ex-Union soviétique, ainsi que des combattants d'influence ukrainienne". Sur le terrain, grâce à une coordination militaro-politique conjointe syro-russe, les étudiants de l'Académie de génie militaire Al-Assad à Alep qui étaient assiégés par les groupes terroristes, ont pu sortir et sont arrivés en toute sécurité dans la ville de Homs, où des soins médicaux, leur ont été prodigués, en particulier aux blessés parmi eux. Les étudiants et les officiers ont été capables de résister aux terroristes et ont défendu l'Académie dès le premier instant de l'attaque terroriste contre la ville d'Alep.

L'ALGÉRIE SOLIDAIRE DE LA SYRIE

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la

Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a eu, mardi, un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de la République arabe syrienne, Bassam Sabbagh, indique un communiqué du ministère.

Selon les indications de ce communiqué, l'appel a permis à Ahmed Attaf de prendre connaissance des derniers développements de la situation dans le nord de la Syrie et de réaffirmer la position constante de l'Algérie, gouvernement et peuple, et sa solidarité absolue avec la Syrie, pays frère, face aux menaces terroristes qui guettent sa souveraineté, son unité, son intégrité territoriale, sa sécurité et sa stabilité.

De son côté, le ministre syrien a "adressé ses vifs remerciements à l'Algérie pour sa solidarité et son appui à la demande formulée par les autorités syriennes pour la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies et l'introduction d'une clause sur les derniers développements en Syrie lors de la prochaine réunion d'urgence du Conseil

de la Ligue arabe au niveau ministériel", selon la même source. Mardi, lors d'un point de presse au Conseil de sécurité, le représentant syrien auprès des Nations Unies, Koussay Al-Dahhak, a souligné que « l'attaque terroriste sur Alep a coïncidé avec l'afflux de terroristes à travers la frontière nord et l'intensification du soutien extérieur en leur faveur, notamment du matériel militaire, des armes lourdes, des véhicules, des drones, technologies de communication modernes et sécuriser les lignes d'approvisionnement militaires et logistiques ». Lors de la session d'urgence du Conseil de sécurité sur la Syrie, le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vasily Nebenzia, a déclaré que Washington tentait de présenter les terroristes de Hay'at Tahrir al-Sham comme une opposition modérée. Présenter des terroristes comme des opposants armés n'est pas un fait nouveau chez les dirigeants des pays occidentaux, cela leur permet, sous ce prétexte, de créer et de soutenir des groupes terroristes chargés de déstabiliser les pays arabes.

M'hamed Rebah

INVITÉ PAR ABDELMADJID TEBBOUNE

Le Président sud-africain à Alger dès aujourd'hui

À l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, entame, à partir d'aujourd'hui, une visite en Algérie, a annoncé hier la Présidence de la République dans un communiqué. Auparavant, un décret signé par le président Abdelmadjid Tebboune a annoncé que « Le Parlement dans ses deux chambres réunies ensemble est convoqué pour le 6 décembre 2024 », précisant que l'ordre du jour de cette réunion extraordinaire sera consacrée « au discours de son Excellence, le président de la République d'Afrique du Sud, Matamela Cyril Ramaphosa ».

R. N.

BLOQUÉS À GHAZA

L'Algérie fait tout pour rapatrier ses ressortissants

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a exprimé « l'engagement ancré des hautes autorités à poursuivre leurs démarches et efforts pour prendre en charge ses enfants bloqués dans la bande de Gaza, en dépit des obstacles qui entravent cette opération ». Lors d'une rencontre au Caire avec des membres de la communauté algérienne établie en Égypte, pays frère, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Chaïb a tenu à s'adresser à nos ressortissants à Gaza, affirmant que l'État algérien ne ménage aucun effort pour prendre les mesures nécessaires en direction des membres de la communauté nationale à l'étranger en vue de les évacuer où qu'ils se trouvent, rappelant les efforts consentis par l'Algérie pour évacuer ses ressortissants dans la bande de Gaza parmi ceux qui ont pu en sortir, du Soudan, du Niger et plus récemment du Liban », selon la même source. Le communiqué du MAE a précisé que cette activité s'inscrit dans le cadre du suivi continu de la mise en œuvre des conclusions de la rencontre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec les membres de la communauté algérienne lors de sa visite en Égypte en janvier 2022. À cette occasion, le secrétaire d'État a salué « l'engagement du Gouvernement à mettre en œuvre les instructions présidentielles visant à protéger la communauté nationale à l'étranger et à promouvoir sa participation au renouveau national », ajoute la même source. La rencontre, « qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale », a permis au secrétaire d'État de « s'enquérir de la situation de notre communauté établie en Égypte » et d'écouter leurs préoccupations et aspirations. Chaïb a, à cet égard, souligné « l'importance majeure accordée par les hautes autorités du pays aux citoyens établis à l'étranger, dans le cadre d'une stratégie renouvelée fondée sur la participation, l'écoute et la prise en charge efficace de leurs besoins et aspirations, pour contribuer au processus de développement économique de notre pays », selon le communiqué. Lors de ce débat interactif, les représentants de la diaspora se sont félicités de l'organisation de cette rencontre, qui a « permis d'écouter leurs préoccupations et de présenter leurs visions et leurs propositions quant au rôle qui leur incombe en vue de contribuer efficacement au processus de développement national ». Ils ont également « salué les efforts tangibles et les décisions prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour mieux répondre à leurs préoccupations ».

Sarah O.

YOUCEF BELMEHDI, MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES :

« La liberté de culte est garantie en Algérie »

Dans une allocution à l'ouverture d'une conférence intitulée: « La liberté religieuse, protection et garanties », tenue en présence d'ambassadeurs et de représentants de corps diplomatiques accrédités en Algérie, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a déclaré que « notre pays a accueilli différentes religions et cultures », précisant que « la pratique de la liberté de culte dans les lieux dédiés à cet effet, constitue une manifestation de l'exercice des droits et libertés fondamentaux garantis par la Constitution à toute personne résidant sur le sol algérien ».



« La liberté de culte est également garantie par toutes les législations nationales pertinentes, incluant la protection pénale des lieux de culte contre toute forme de profanation », a relevé Belmehti, mettant en avant l'engagement de l'État

algérien « à accompagner les responsables et les cadres des églises en Algérie dans l'exercice de leurs fonctions et leurs déplacements à travers les différentes wilayas ». L'Algérie s'engage également à « protéger les cimetières des non-musulmans, en veillant à leur caractère sacré et leur réhabilitation », a-t-il soutenu, faisant savoir que le « législateur algérien considère que la profanation des tombes, qu'il s'agisse de celles des musulmans ou des non-musulmans, constitue une infraction pénale passible de sanctions ». Évoquant les efforts de l'Algérie en matière de restauration et de rénovation des sites religieux, Belmehti a cité la rénovation de la basilique Saint-Augustin à Annaba, la chapelle de Santa-

Cruz à Oran et Notre-Dame d'Afrique à Alger. Il a annoncé que « le Gouvernement, sur ordre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a approuvé la restauration de la Cathédrale du Sacré-Cœur à Alger. Les études nécessaires ont été finalisées et le projet a été lancé. Cette opération a été portée à la connaissance de l'archevêque d'Alger, Mgr Jean-Paul Vesco, lors de l'audience que lui a accordée récemment le président de la République », a fait savoir le ministre. Le ministre a expliqué que son département ministériel, « examine toutes les préoccupations soulevées par le biais du Comité national pour le culte non musulman, afin de garantir une pratique sereine et paisible des rites reli-

gieux dans les églises et autres lieux de culte, conformément aux lois en vigueur ». Par ailleurs, après avoir condamné fermement les violations quotidiennes des droits du peuple palestinien sans défense, le ministre a affirmé que « ce qui se passe actuellement en Palestine et au Moyen-Orient, représente l'un des plus grands échecs de l'humanité ». Il a ajouté que l'histoire retiendra cette tâche sombre dans les annales de l'humanité », appelant « la communauté internationale à assumer ses responsabilités juridiques et historiques face aux appels des peuples, des savants et des juristes du monde entier ». Le ministre a rappelé que « le peuple algérien, qui a subi le colonialisme, marqué par les génocides, les violations des droits humains, les destructions et l'oppression, rejette toute forme de colonialisme où qu'elle soit ». Il a souligné que « grâce à la glorieuse Révolution de libération, l'ONU a adopté le droit des peuples colonisés à l'autodétermination ». De son côté, l'archevêque d'Alger a salué « l'engagement de l'Algérie à organiser cette conférence qui traite d'un thème « d'une importance capitale pour l'humanité ».

Ania N.

LE PROJET DE LOI Y AFFÉRENT PRÉSENTÉ À L'APN Des dispositions pénales pour protéger les personnes aux besoins spécifiques

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a précisé que le projet de loi sur la protection et la promotion des personnes aux besoins spécifiques, visait à améliorer la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, en les associant activement à la vie publique et politique. La ministre a ainsi relevé à l'APN, mardi, à la présentation du texte devant les députés, que le PL consacrait l'expression « personnes aux besoins spécifiques » au lieu du terme « handicapés » et introduisait une grille d'évaluation du handicap comme outil de référence élaboré par les services du ministère de la Santé. Le texte traite de plusieurs aspects, dont la prévention contre le handicap, les services de santé, la rééducation fonctionnelle et la réadaptation. Il comprend de nouvelles dispositions visant à encourager la recherche scientifique en matière de dépistage précoce et de prévention du handicap. Il améliore également l'accès des personnes aux besoins spécifiques à l'aide sociale et aux diverses aides en nature, en leur fournissant des prothèses, des accessoires et une assistance technique, ainsi que des équipements et des appareils adaptés à la nature du handicap, en plus de l'allocation mensuelle. Le projet de loi prévoit aussi la gratuité des transports ou des tarifs réduits pour les personnes aux besoins spécifiques. En matière d'éducation, le projet consacre le droit des personnes aux besoins spécifiques à l'enseignement gratuit comme le stipule la Constitution. Le projet de loi prévoit en outre la consécration d'au moins 1% des postes d'emploi aux travailleurs aux besoins spécifiques. Le texte prévoit également la création d'un conseil national des personnes aux besoins spécifiques en tant qu'instance consultative auprès du ministre chargé de la Solidarité nationale, qui aura à élaborer des études et à formuler des propositions et des recommandations dans le domaine de la protection de cette frange. Il comprend également des dispositions pénales pour la protection de cette frange à travers des peines pour tous les délits à l'encontre des personnes aux besoins spécifiques, notamment leur exploitation dans la mendicité et les agressions.

Sarah O.

INTEMPÉRIES

Plusieurs accidents de la circulation enregistrés

Plusieurs wilayas du nord du pays ont enregistré hier la chute d'importantes précipitations. Bien que ces pluies soient très attendues notamment pour permettre le remplissage des barrages dont le taux est actuellement à 35%, celles-ci n'ont pas été sans dégâts. Comme à chaque intempérie, des accidents sont enregistrés notamment au niveau des routes en raison de conduites parfois dangereuses même avec des conditions climatiques difficiles, mais aussi en raison de la détérioration des routes. En effet, à peine les premières précipitations ont commencé, des informations ont vite circulé autour d'accidents de la route successifs impliquant des blessés et même des cas de décès, dans les wilayas de Blida, Boumerdès, Bouira et Tébessa.

16 BLESSÉS DANS UN CARAMBOLAGE SUR L'AUTOROUTE À BLIDA

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Blida, où un accident de la route, survenu sur l'échangeur de l'autoroute Est-Ouest en direction d'Oran, dans la commune de Chiffa et daïra de Mouzaïa, impliquant 16 blessés. Les services de la Protection civile ont confirmé que les victimes présentaient diverses blessures et avaient été soignées. Elles ont été évacuées à la fois à la polyclinique de Chiffa et au CHU Frantz Fanon de Blida. Il convient de noter que la Protection civile avait annoncé plus tôt que 11 personnes avaient été blessées, dans un bilan préliminaire, suite un carambolage entre deux voitures et un bus sur l'auto-

route de la Chiffa, en direction d'Oran.

6 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE À EL-HACHIMIA À BOUIRA

6 personnes ont été également blessées hier dans un accident de la route survenu au lieu-dit El-Djellada, relevant de la commune d'El-Hachimia (Sud-ouest de Bouira). L'accident s'est produit vers 9h45 sur le dédoublement N 8 bis au lieu-dit El-Djellada, dans la commune d'El Hachimia, suite au dérapage d'une voiture de transport inter-wilaya (Taxi), selon les détails fournis par un officier de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat. « Six passagers ont été blessés suite au dérapage de ce véhicule, et ils ont tous été évacués à l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville de Bouira pour recevoir les soins nécessaires », a expliqué l'officier Abdat. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

7 BLESSÉS À BOUMERDÈS

Un autre accident de la route a été enregistré durant la même journée à Boumerdès impliquant des blessures à pas moins de 7 personnes. Les services de la Protection civile sont intervenus à 7h44 de la matinée suite à un dérapage d'un véhicule de transport collectif de travailleurs, dans la zone industrielle ouled Saïd, dans la commune de Khemis el Khechna. Les victimes ont été évacuées vers les services hospitaliers les plus proches.

1 DÉCÈS ET 3 BLESSÉS À TÉBESSA

Par ailleurs, un décès a été déploré à Tébessa suite à un accident de la route impliquant également des blessures à trois personnes. Les services de la Protection civile sont intervenus à 8h 35 suite à cet accident signalé sur la route nationale 16 au lieu dit el baraka commune El Maëlabiad. La victime décédée est un homme âgé de 64 ans.

A. N.

CNR

Nouvelle procédure pour « certifier sa vie »

La Caisse nationale de Retraite (CNR) a révélé les détails du processus de renouvellement périodique des documents d'identification, que doit effectuer le bénéficiaire d'une allocation ou d'une pension de retraite, en plus d'agréer un service numérique pour simplifier le processus sans avoir besoin de se déplacer. Concernant la date de renouvellement, la Caisse de Retraite a souligné qu'elle a lieu une fois par an au mois de naissance du bénéficiaire. La démarche de renouvellement est considérée comme une démarche administrative entreprise par le bénéficiaire d'une pension ou d'une allocation de retraite, pour prouver son éligibilité à continuer à percevoir ce revenu mensuel. Concernant les bénéficiaires de la retraite directe, ces derniers doivent renouveler leur fiche familiale d'état civil, portant des mentions marginales. S'agissant des bénéficiaires de la retraite transférée,

notamment pour les orphelins adultes, la CNR a précisé que cette catégorie doit présenter un certificat de scolarité ou une attestation de formation. Pour les enfants présentant une inaptitude au travail, ils doivent présenter une fiche familiale et une attestation de non-activité professionnelle. Concernant les veuves, elles doivent présenter un acte de non-mariage et une fiche familiale d'état civil portant des mentions marginales. Pour les femmes orphelines majeures, elles doivent apporter un acte de non-mariage accompagné d'une attestation de non-activité professionnelle. La CNR a offert la possibilité aux bénéficiaires de l'allocation de retraite et de la pension de prouver leur vie à distance, grâce à l'application « Ma Retraite », qui propose un service numérique de prise de selfie de l'intéressé, sans avoir besoin de se déplacer à l'agence locale.

S. O.

IL A LANCÉ UNE ÉTUDE PROSPECTIVE SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le Cnese regarde l'horizon 2062

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a entamé l'élaboration d'une étude prospective à l'horizon 2062, visant à identifier les grands défis auxquels fait face l'économie nationale, ainsi que les mécanismes de croissance socio-économique, a indiqué la présidente du CNESE, Rabéa Kharfi.

Kharfi a précisé que cette étude a pour objectif de « jeter les bases d'un État fort, capable de relever les mutations futures à l'horizon 2062, soit un siècle après l'indépendance de l'Algérie ». Lors de sa présentation, elle a souligné le rôle du CNESE dans la mise en œuvre de la politique de développement économique national et la coordination entre différentes institutions pour accompagner les évolutions économiques mondiales. Le CNESE œuvre à assurer un cadre de concertation nationale autour des politiques de développement, à renforcer le dialogue permanent entre les partenaires économiques et



PH: DR

sociaux et à évaluer les questions nationales à caractère économique, social et environnemental tout en proposant des recommandations au gouvernement, a-t-elle ajouté. Le CNESE se veut également « une institution consultative privilégiée dans le processus décisionnel, reconnue pour sa capacité à produire des rapports et des études stratégiques d'une grande qualité et précision ». Ces rapports, commandés directement par les pouvoirs publics ou réalisés à l'initiative du Conseil, sont transmis aux autorités

publiques. Dans ce cadre, le CNESE a réalisé, au cours de cette année, plusieurs études stratégiques portant sur des thèmes tels que la réforme des systèmes fiscal et bancaire, l'amélioration des services publics, la gouvernance et l'efficacité des entreprises publiques, ainsi qu'une étude sur les cours particuliers. En sus de son rapport annuel prospectif, le CNESE a élaboré un nombre de rapports périodiques sur plusieurs sujets, avec pour objectif de généraliser l'accès aux données et indicateurs fournis, selon Kharfi.

LES ACTIVITÉS DE L'UNION DES CONSEILS ARABES RELANÇÉES

Intervenant à cette occasion, le Président de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN, Mohamed Henouni, a salué le rôle consultatif du CNESE dans la formulation de propositions et de recommandations relatives à l'économie nationale. Il a souligné que ces contributions « favorisent l'ancre de la pratique démocratique prônée par le président de la République, basée sur l'association des acteurs économiques et sociaux ainsi que de la société civile ». Le président de la commission a félicité Kharfi pour ses efforts notamment ceux liés à la relance des activités de l'Union des Conseils économiques et sociaux arabes et à l'établissement de son siège à Alger. Lors des débats, les députés ont abordé plusieurs questions, dont la diversification de l'économie nationale, la lutte contre le marché parallèle, la vision du CNESE sur la subvention sociale, la lutte contre la drogue, la gestion des déchets, l'accompagnement des avancées technologiques et les perspectives du décollage économique.

Ania N.

GISEMENT DE ZINC ET PLOMB À BÉJAÏA L'État indemniser les citoyens expropriés

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab a rassuré les propriétaires, expropriés de leur terre au bénéfice du gisement de plomb et zinc d'Amizour-Tala Hamza, en maturation depuis 2020, de bénéficier d'une indemnisation satisfaisante, juste et équitable. Selon le ministre, « nous sommes totalement tranquilles et nous n'avons aucun souci à revoir le niveau des indemnisations », a-t-il clamé devant les représentants de la société civile, rencontrés à Tala-Hamza, à 15 km au sud-ouest de Béjaïa, conviés expressément pour soumettre leurs doléances et réaffirmer leur totale adhésion quant à la concrétisation du projet qui, « revêt une importance majeure et suivi de très près », a précisé la même source en assurant que, « lors du dernier Conseil du gouvernement, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, m'a instruit de telle sorte que le projet ne rentre en fonction qu'une fois les indemnisations aient satisfait le dernier des expropriés ». Il a souligné que « le projet, au-delà de ses potentialités, est de nature à aider à mettre en place un pôle économique, dédié aux industries de transformation, utilisant à la base le zinc et le plomb », appelant la population locale à « le soutenir, car le gisement est porteur de grandes promesses ». De son côté, la directrice de la WMZ (Western mediterranean zinc), une joint-venture algero-australienne, titulaire du permis d'exploitation, a expliqué longuement « les qualités de ce gisement, qui figure parmi les 12 plus grands gisements au monde ». Ajoutant que, « le gisement a une réserve exploitable de 24 millions de tonnes annuellement et avec l'épuisement de plusieurs filons dans divers endroits de la planète, celui d'Amizour est en état de devenir un gisement pivot, d'autant qu'il va recourir dans son exploitation à une technologie innovatrice (chambres remblayées descendantes), et des techniques pointues non polluantes ». À noter que, le gisement est attendu pour commencer à entrer en production dès 2026, coïncidant avec la fin des expropriations-indemnisations et l'installation d'une usine de traitement des deux minerais. Durant sa visite à Béjaïa, le ministre, accompagné de la secrétaire d'État, chargée des mines au ministère de l'Énergie, et des présidents directeurs généraux de Sonatrach et de la Sonarem, en a profité pour passer en revue le chantier qui accueille les travaux de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer. Implantée à Tighremt dans la commune balnéaire de Toudja à 38 km à l'ouest de Béjaïa, le niveau d'avancement de la station dépasse 85% et les travaux vont bon train laissant augurer une possible réception dans quelques semaines. « C'est une fierté pour l'Algérie », a affirmé M. Arkab, indiquant que cela « traduit les efforts de l'Algérie nouvelle ». La station est modulée pour produire 300 000 mètres cubes d'eau potable quotidiennement et conçue pour alimenter en appoint plusieurs wilayas limitrophes à Béjaïa, notamment Sétif, Bordj Bou Arréridj, et Bouira, a-t-il mentionné.

L. Z.

TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE BASE

La commission chargée du suivi de l'enrichissement de l'organisation technique du secteur installée

La commission technique chargée du suivi du dossier de l'enrichissement de l'organisation technique du secteur des travaux publics et des infrastructures de base, a été installée, mardi à Alger, dans le but de mettre en place « un référentiel technique et organisationnel du secteur », indique un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation de la commission, tenue au siège du ministère, a été présidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekroukh, en présence des cadres centraux du ministère, de représentants des entreprises, ainsi que des organismes techniques concernés

placés sous tutelle et supervision. L'installation de cette commission technique vise à établir une feuille de route faisant office de référentiel technique et organisationnel du secteur à travers l'élaboration d'une politique de normalisation, l'identification des besoins sectoriels en termes de normes et les conditions de leur utilisation au niveau des entreprises et des établissements économiques, des bureaux d'études et des laboratoires publics, ainsi que des organismes concernés. À cette occasion, Rekroukh a souligné l'importance de la mise en place de ce cadre technique ainsi que de la coordination et de la concertation entre ses

membres pour élaborer une feuille de route contenant des propositions et des orientations techniques répondant aux besoins du secteur, notamment dans le domaine du développement des projets, de l'amélioration des ressources humaines et de la qualité du travail, en réponse aux attentes des citoyens. Cette commission œuvrera à établir le référentiel technique du secteur pour améliorer les performances des moyens de réalisation nationaux des entreprises, des laboratoires et des bureaux d'études, tout en mettant l'accent sur la formation.

Sarah. O

SIGNÉE ENTRE LE MESRS ET LA BOURSE D'ALGER

Une convention à l'avantage des étudiants

Une convention-cadre portant sur le développement de la coopération a été signée à Alger, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) et la Bourse d'Alger, en présence de recteurs de plusieurs établissements universitaires, de présidents d'incubateurs d'affaires et de centres de développement d'entrepreneuriat. En effet, la convention a été signée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub. À cette occasion, Baddari a affirmé que « cette coopération favorise l'élan de l'université algérienne innovante et son rôle économique, à travers la contribution de l'enseignement

supérieur et de la recherche scientifique à la création de startups et de microentreprises innovantes pour générer l'emploi et la richesse ». Ajoutant que, « cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan d'action quinquennal du secteur (2024-2029), issu du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui met en avant le rôle de l'université en tant que levier de l'économie innovante et un moteur de l'économie nationale ». Selon la même source, « ce partenariat entre le ministère et la Bourse d'Alger ouvre de nouvelles perspectives et offre un environnement économique stimulant pour les étudiants entrepreneurs porteurs de projets innovants ainsi que pour les startups et les micro-entreprises. Il s'agit notamment de

transformer leurs capacités intellectuelles en produits commercialisables », et de leur permettre de « coter les actions de leurs entreprises sur les marchés financiers, devenant ainsi des hommes d'affaires et des contributeurs actifs à l'économie nationale », a-t-il ajouté. Pour sa part, Benmouhoub a précisé que « cette convention prévoit la formation des étudiants entrepreneurs dont les startups sont hébergés dans les incubateurs des établissements de l'enseignement supérieur afin de les initier au financement via la Bourse ». Elle inclut « l'accompagnement des étudiants porteurs de projets, et l'organisation de séminaires et de journées d'étude sur les techniques boursières au niveau des universités nationales ». Dans le même sillage,

l'intervenant a évoqué « la possibilité d'intégrer le secteur bancaire et les fonds d'investissement dans l'accompagnement des étudiants innovants leur permettant de bénéficier des différents moyens de financement, à la lumière de la dynamique que connaît la bourse actuellement ». Le ministre de l'Enseignement supérieur a distingué Kheireddine Boulefaa, doctorant et directeur général de l'entreprise « Moustachir », qui est la première startup cotée en bourse. Cette entreprise de services, spécialisée dans le domaine de consulting, propose une plateforme numérique mettant en relation des consultants et experts avec des entreprises en quête de solutions et d'expertises dans différents domaines.

L. Zeggane

QUESTION PALESTINIENNE

L'AG de l'ONU soutient une solution pacifique

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté mardi à une large majorité de 157 voix un projet de résolution appelant à une "solution pacifique et juste" à la question palestinienne. Huit pays ont voté contre, tandis que sept autres se sont abstenus.

Parmi les pays ayant voté contre la résolution figuraient Israël et les États-Unis, ainsi que la Hongrie, l'Argentine, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Nauru et les États fédérés de Micronésie. Des pays comme le Guatemala, le Canada et l'Australie, traditionnellement opposés à des résolutions en faveur de la Palestine, ont cette fois voté en faveur de la résolution. Le texte appelle à la réalisation d'une paix "complète, juste et durable" au Moyen-Orient, sur la base des résolutions pertinentes des Nations unies, y compris la résolution 2334 du Conseil de sécurité (2016), et le principe de "terre contre paix", tout en réaffirmant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. La résolution appelle également à la tenue d'une conférence internationale à Moscou, conformément à la résolution 1850 du Conseil de sécurité (2008), pour accélérer la recherche d'une solution pacifique et durable au conflit israélo-palestinien. Dans un second vote, 101 pays ont soutenu une résolution visant à maintenir ouverte la section des droits du peuple palestinien au sein du secrétariat général de l'ONU. Cette section est chargée de mener des études et des activités, et de fournir des services logistiques et administratifs à la Commission des Nations unies pour les droits inaliénables du peuple palestinien. En revanche, 27 pays, principalement de l'Union européenne et quelques pays d'Amérique latine, ont voté contre, et 42 se sont abstenus, dont des pays traditionnellement amis de la Palestine tels que l'Espagne, l'Irlande, la Norvège et la Suède. L'initiative vise à soutenir la lutte du peuple palestinien pour ses droits et à promouvoir une solution basée sur les principes du droit international et les décisions de l'ONU, notamment la fin de l'occupation israélienne, commencée en 1967, et la création d'un État palestinien viable et souverain. Un troisième vote a porté sur le Golan syrien, affirmant que le plateau est un territoire syrien occupé et refusant de reconnaître son annexion par Israël. Le texte, adopté par 97 voix pour, 8 contre et 64 abstentions, réaffirme l'illégalité de l'annexion du



Golan et appelle Israël à se conformer à la résolution 497 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui exige un retrait israélien. Dans son intervention, le représentant palestinien a dénoncé les conditions tragiques vécues par les Palestiniens à Gaza, appelant à mettre fin à "l'extermination systématique" du peuple palestinien, tout en soulignant que la question palestinienne reste le test le plus important de la crédibilité des Nations unies. Il a appelé à la solidarité internationale et a demandé à la communauté internationale de soutenir la cause palestinienne à travers des actions concrètes au sein de l'ONU.

L'ONU EXIGE LE RESPECT DES DÉCISIONS DE LA CIJ

L'ombre menaçante du génocide demeure présente dans un monde de plus en plus divisé, marqué par la méfiance et la violence, a averti le secrétaire général de l'ONU, António Guterres. Il a insisté sur la nécessité de respecter les décisions de la Cour internationale de Justice (CIJ) concernant l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Dans un message à l'approche de la Journée internationale de commémoration des victimes du génocide, célébrée chaque 9 décembre, Guterres a souligné que tous les États devraient ratifier et mettre en œuvre pleinement la Convention pour

garantir que les responsables de tels actes soient tenus de rendre des comptes. Il a également insisté sur l'importance de respecter les décisions de la CIJ en la matière, afin d'assurer la justice pour les victimes et les survivants. "Dans un monde où règnent la division, la méfiance et la violence, la menace du génocide reste omniprésente", a déclaré le chef de l'ONU. Il a mis l'accent sur le renforcement des mécanismes de prévention, notamment à travers l'éducation et la lutte contre la désinformation, qui alimentent souvent les discours de haine et favorisent les actes génocidaires.

À cet égard, Guterres a exhorté les États à redoubler d'efforts pour identifier les signes avant-coureurs et alerter la communauté internationale. La Journée internationale de commémoration des victimes du génocide coïncide avec le 76e anniversaire de l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, un texte qui incarne l'engagement de la communauté internationale à empêcher la répétition de telles atrocités. Le 9 décembre est également un jour de réflexion sur la dignité des victimes et un appel à renforcer la prévention de ce crime, conformément à la résolution A/RES/69/323 de l'Assemblée générale de l'ONU du 29 septembre 2015.

M. Seghilani

POURSUITE ET INTENSIFICATION DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Makhzen redouble de férocité

La Ligue de protection des prisonniers sahraouis a affirmé dans son rapport annuel 2023 que les violations graves des droits de l'Homme se poursuivent au Sahara occidental, avec une intensification de la répression et des arrestations arbitraires exercées par les autorités d'occupation marocaines à l'encontre des Sahraouis qui luttent pour la liberté et la justice.

Dans ce rapport annuel, la Ligue a noté que «les autorités marocaines continuent de nier le droit des citoyens et des militants sahraouis à un procès équitable, en les soumettant à des poursuites judiciaires illégales basées sur des procès-verbaux falsifiés et signés sous la contrainte et la torture, en violation totale des garanties prévues par les lois procédurales». La Ligue a précisé que «les événements et faits rapportés dans ce document ne peuvent être dissociés de la situation juridique et politique du territoire du Sahara occidental». Toutes les violations enregistrées dans la région depuis 1975 sont essentiellement liées aux changements territoriaux opérés par les autorités coloniales marocaines après l'occupation de la région et son refus de reconnaître le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La Ligue a également enregistré, à cet effet, plusieurs procès au cours de l'année 2023 concernant «les prisonniers politiques sahraouis, dont le plus notable est celui du défenseur des droits de l'Homme, et membre de la Ligue de protection

des prisonniers sahraouis, Jamal Akreedich, qui a été libéré après près de six mois de détention et plusieurs reports d'audience». Son dossier a été examiné après que toutes les accusations portées contre lui aient été réfutées, et la défense a démontré l'absence de toute preuve dans les rapports judiciaires.

« TORTURES SYSTÉMATIQUES »

Le rapport a souligné, concernant la santé et le droit aux soins, que «l'occupation marocaine continue d'imposer des tortures systématiques aux prisonniers sahraouis tout en leur refusant les soins médicaux, les contacts avec leurs familles, ainsi que les droits les plus élémentaires garantis par les conventions internationales». En effet, parmi les exemples les plus frappants de cette répression brutale figure le sort des prisonniers du groupe «Gdeim Izik», tels que Sidi Abdallah Ahmed Sidi Abah, Ibrahim Dedi Ismaili, Hussein Ibrahim, le président honoraire de la Ligue, Ahmed Bachir Ahmed Sebai, et Mohammed Ahmini Rouh Bani. Le rapport a ajouté que «l'occupation marocaine continue de réprimer toute voix sahraouie réclamant la liberté». En octobre de l'année dernière, le militant des droits de l'Homme Brahim Dier a été arrêté à Laâyoune occupée après avoir participé à une manifestation pacifique réclamant le droit à l'autodétermination, et a été menacé de torture pendant les interrogatoires et détenu pendant de longues périodes sans

procès équitable. Quant à l'étudiant sahraoui Mohamed Bachir, il a été arrêté en janvier de l'année passée en raison de ses publications sur les réseaux sociaux appelant au respect des droits du peuple sahraoui, rejoignant une longue liste de prisonniers politiques confrontés à une répression continue pour leur lutte pacifique, a rapporté la ligue en précisant que «ces violations ne se limitaient pas à la torture physique et psychologique, mais comprenaient également le refus aux Sahraouis d'exprimer leurs opinions». Elle a souligné que «les forces d'occupation marocaines réagissent avec une violence excessive à tout mouvement populaire ou manifestation pacifique».

« ETOUFFER LA VÉRITÉ »

Les journalistes qui ont tenté de couvrir ces événements, tels que Mohamed Abdullah, ont été arrêtés et détenus dans des conditions dégradantes dans le but de faire taire toute voix opposée à l'occupation. Dans un effort pour effacer l'identité sahraouie, selon le même rapport, l'occupation marocaine mène une politique claire de marginalisation de la culture sahraouie, interdisant l'enseignement de la langue hassanya dans les écoles sahraouies et empêchant l'organisation d'événements culturels célébrant l'héritage sahraoui. De plus, des bibliothèques contenant des livres sur l'histoire du Sahara occidental ont été fermées, «ce qui fait partie

d'une politique d'effacement de la mémoire culturelle sahraouie», a fait savoir le rapport, ajoutant qu'«alors que toutes les lois et législations garantissent aux victimes le droit de déposer une plainte et d'obtenir réparation, les autorités judiciaires marocaines ainsi que la Direction des prisons ignorent souvent les plaintes des prisonniers politiques sahraouis et de leurs familles». Elles exercent également des pressions sur les plaignants pour qu'ils retirent leurs plaintes et manipulent leurs déclarations lorsqu'ils sont entendus, ce qui constitue une violation continue du droit à la réparation. En ce qui concerne l'ONU, le rapport a appelé à «accorder à la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO) davantage de pouvoirs». La même source a affirmé que «le prolongement de la mission de la MINURSO pour une année supplémentaire sans lui accorder ces pouvoirs représente une poursuite du mépris des souffrances du peuple sahraoui». Dans ce sens, la Ligue de protection des prisonniers sahraouis a précisé que «la persistance de ces violations menace la sécurité et la stabilité de la région», appelant les organisations internationales à «prendre des mesures efficaces pour faire pression sur les autorités marocaines afin de respecter les droits de l'Homme et de protéger la liberté d'expression au Sahara occidental», a-t-elle conclu.

L.Zeggane

SOUTIEN AUX DROITS DU PEUPLE SAHRAOUI

Le Réseau italien sensibilise l'opinion internationale

Le Réseau italien de solidarité avec le peuple sahraoui a lancé cette semaine une série d'initiatives et de pétitions visant à sensibiliser l'opinion publique italienne et internationale sur les efforts du Maroc pour imposer le fait accompli dans les territoires occupés du Sahara occidental. Composé de près de 240 associations, ce réseau cherche à attirer l'attention des institutions italiennes, européennes et internationales sur la situation du peuple sahraoui, contraint à l'exil par l'occupant marocain qui multiplie, ces dernières années, les tentatives de contourner la légalité internationale et de renforcer son contrôle sur cette région. Le réseau dénonce, par ailleurs, le soutien apporté par la France et l'Espagne au plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, un plan qu'il rejette fermement, en affirmant que toute solution doit garantir le respect du droit «inaliénable et imprescriptible» du peuple sahraoui à l'autodétermination. Selon ce réseau, les récentes décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), annulant les accords commerciaux entre l'UE et le Maroc, mettent en lumière la lutte pour l'indépendance du peuple sahraoui et soulignent l'urgence de résoudre ce conflit, qui dure depuis près de 50 ans, conformément aux résolutions de l'ONU. Ces résolutions préconisent une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Le 4 octobre, la CJUE a invalidé deux accords commerciaux conclus en 2019 entre l'UE et le Maroc, concernant la pêche et l'agriculture. La haute cour a estimé que ces accords avaient été signés sans le consentement du peuple sahraoui et en violation des principes d'autodétermination et de l'effet relatif des traités. Elle a également affirmé que l'étiquetage des produits comme les melons et les tomates importés dans l'UE doit spécifier que leur origine est le Sahara occidental, soulignant que ce territoire dispose d'un statut propre et distinct, conformément au droit international. Se félicitant de cette décision "historique", le réseau italien de solidarité avec le peuple sahraoui a salué le "réveil de conscience" des juges européens. Dans ce contexte, le réseau a réaffirmé son engagement à soutenir le processus de paix de l'ONU pour le Sahara occidental, insistant sur la nécessité de protéger des «marchandages politiques et économiques». Le réseau a également déploré le retard dans la résolution de ce conflit et dénoncé le "silence complice" de la communauté internationale, notamment des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Il s'est fixé pour objectif d'œuvrer pour l'élargissement du mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), afin qu'elle surveille également les droits de l'Homme dans la région. Dans son rapport au Conseil de sécurité sur la situation au Sahara occidental en octobre dernier, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a exprimé sa préoccupation quant au manque d'accès du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme (HCDH) au Sahara occidental. Il a indiqué que le HCDH continue de recevoir des rapports faisant état de restrictions, d'intimidations et de harcèlements visant les militants sahraouis défenseurs du droit à l'autodétermination, une situation qui démontre une régression de l'espace civique dans la région.

M. S.

GHAZA

La Résistance sème la confusion dans les rangs ennemis

Pour le 425e jour consécutif, la résistance palestinienne poursuit son opposition héroïque face aux forces de l'occupation sioniste engagées dans des incursions à Ghaza. Ces affrontements intenses ont causé la mort de centaines d'officiers et de soldats ennemis, blessé des dizaines de milliers et détruit partiellement ou totalement des centaines de véhicules militaires.

Dans plusieurs communiqués militaires, la résistance a détaillé ses actions contre les troupes et les blindés ennemis à l'aide d'explosifs, de projectiles antichars et de tirs de mortiers, visant les regroupements de l'ennemi sur divers fronts. Le 23 novembre 2024, un guet-apens intitulé « le deuxième guet-apens », baptisé « Victoire pour le sang de Sinwar », a été mené par les combattants de la résistance à l'intersection de Burj Awad dans le quartier Al-Jenina, à l'est de Rafah. Ces images, diffusées par le service de communication militaire, montrent l'attaque d'un groupe de soldats ennemis avec un projectile anti-personnel, ainsi que la destruction d'un véhicule d'ingénierie et d'un bulldozer militaire à l'aide de missiles « Yas-sine 105 ». Et un assaut direct contre des soldats retranchés dans une maison de la zone Al-Muqtala, suivi d'un évacuation par hélicoptères des morts et blessés ennemis. La confrontation actuelle s'inscrit dans le cadre de l'opération « Le déluge d'Al-Aqsa », initiée à l'aube du 7 octobre 2023. Cette offensive coordonnée avait débuté par une série d'infiltrations terrestres, maritimes et aériennes dans les colonies et bases militaires situées autour de Ghaza, causant la mort et la capture de centaines de soldats et colons sionistes. Alors qu'un soldat sioniste a été abattu par un tireur d'élite de la résistance près du rond-point Zammu, à l'est de Jabalya, dans le nord de Ghaza. Dans le nord de la Cisjordanie occupée, des combattants palestiniens ont engagé des affrontements armés avec les forces ennemies à Tubas, près de l'hôpital turc et de la zone de Salhab, infligeant des pertes dans les rangs de l'occupation. Face à une occupation sioniste lourdement armée, la résistance palestinienne continue de prouver sa capacité à infliger des pertes matérielles et humaines significatives, tout en incarnant l'espoir d'un peuple sous siège et oppression.

DES FAMILLES AFFAMÉES ET TERRORISÉES

Les forces de l'occupation sioniste continuent de commettre un véritable génocide dans le secteur de Ghaza, où des dizaines de raids aériens et de bombardements intenses ont été menés. Ces attaques ont entraîné des massacres contre des civils, aggravant une situation humanitaire déjà catastrophique due au blocus et aux déplacements massifs. Pour le 425e jour consécutif, les bombardements se sont intensifiés, notamment dans le nord de Ghaza. Selon des sources locales, des hélicoptères et des drones ont visé des maisons dans la région de Beït Lahia, où les habitants, affamés et acculés, ont lancé des appels désespérés à l'aide. Neuf martyrs ont été extraits des décombres à Rafah, suite à une frappe aérienne sioniste dans l'est de la ville. Deux autres martyrs ont été recensés dans le quartier Al-Zohour, également à Rafah. Au centre du territoire, cinq civils, dont deux enfants, ont été tués dans le camp de réfugiés de Nusseirat. À Deïr al-Balah, un bombardement a ciblé une maison, faisant deux martyrs et plusieurs blessés. Par ailleurs, à



Al-Bureïj, une école abritant des déplacés a été frappée, entraînant la mort d'un homme et des blessures graves parmi les réfugiés. Les frappes aériennes se sont également poursuivies près du quartier Sabra, dans le sud de la ville de Ghaza, causant des destructions supplémentaires. Le nord de Ghaza est soumis à un blocus asphyxiant depuis 61 jours consécutifs, accompagné de bombardements massifs qui isolent complètement la région. Les écoles, comme celles de Beït Lahia, accueillant des familles déplacées, sont devenues des cibles vulnérables. Les forces de l'occupation ont intensifié leurs attaques à Beït Lahia, Jabalya, Al-Fakhoura, et même près de l'hôpital Kamel Adwan. Des drones ont bombardé l'entrée des urgences de cet hôpital, blessant trois membres du personnel médical, dont le directeur, le Dr Hossam Abou Safia.

POUR UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE SUR L'UTILISATION D'ARMES INTERDITES À GHAZA

La résistance palestinienne a lancé un appel urgent à la communauté internationale et aux Nations unies pour enquêter sur l'utilisation par l'armée de l'occupation sioniste d'armes interdites dans le nord de Ghaza, des armes qui, selon des témoignages, provoqueraient la "vaporisation des corps humains". Des survivants et des médecins ont rapporté des attaques particulièrement destructrices, utilisant des munitions causant des effets terrifiants et inhabituels, et entraînant parfois la disparition totale des corps. Ces accusations indiquent un recours à des armes prohibées, en violation flagrante des lois internationales, dans le cadre d'une campagne militaire brutale qui dure depuis 53 jours. Ces agressions auraient causé la mort de près de 3 000 civils, principalement des femmes et des enfants, et blessé plus de 10 000 personnes. Ces chiffres tragiques reflètent l'ampleur des massacres perpétrés dans le cadre de ce que la résistance décrit comme une stratégie de génocide systématique, menée depuis plus de 420 jours. Dans un communiqué, la résistance appelle à la formation d'une commission internationale spécialisée pour examiner la nature des armes utilisées et révéler les violations des lois internationales perpétrées contre les civils sans défense. Elle exige également la fin immédiate des massacres et la traduction des responsables sionistes devant la justice internationale pour leurs crimes contre l'humanité. Elle a également exhorté les pays arabes et musulmans à assumer leurs responsabilités pour protéger le peuple palestinien, tout en appelant les Nations unies et les institutions internationales à intervenir pour mettre un terme aux atrocités en cours et garantir que les criminels de guerre soient jugés. Ces crimes, qui défient toutes les normes juridiques et éthiques, nécessi-

tent une réponse rapide et décisive. La résistance a averti que l'inaction internationale équivaudrait à une complicité tacite dans les crimes en cours à Ghaza.

1396 ATTAQUES SIONISTES EN NOVEMBRE

Le président de la Commission de résistance au mur et à la colonisation, le ministre Mouayad Chaâban, a dénoncé la multiplication des attaques menées par l'armée de l'occupation israélienne et les colons en novembre dernier. Au total, 1396 agressions ont été enregistrées, illustrant une politique systématique de terreur exercée par l'occupant contre le peuple palestinien, ses terres et ses biens. Selon le rapport mensuel publié par la Commission, 1086 attaques ont été perpétrées par l'armée israélienne, tandis que les colons ont commis 310 exactions. Les zones les plus ciblées ont été les gouvernorats de Ramallah (273 attaques), Elkhailil (253 attaques) et Naplouse (204 attaques). Les agressions varient entre des raids armés contre des villages palestiniens, des exécutions sommaires, la destruction de terres agricoles, l'arrachage d'arbres, la confiscation de propriétés, ainsi que des fermetures de routes et l'installation de barrières, fragmentant encore davantage le territoire palestinien. Les 310 attaques menées par les colons se sont concentrées sur les gouvernorats de Ramallah (77), Elkhailil (73) et Naplouse (63).

Ces milices armées ont également tenté d'établir huit nouvelles colonies dans les gouvernorats d'Elkhailil, Bethléem, Ramallah, Naplouse et Ariha, sous la forme de postes avancés à vocation agricole. Pendant la saison des récoltes d'olives, débutée en octobre, les colons ont intensifié leurs attaques, visant à décourager les Palestiniens de poursuivre leurs activités agricoles. Ces agressions ont provoqué la destruction, le déracinement, ou l'empoisonnement de 1806 arbres, dont 1762 oliviers en seulement 42 attaques, principalement à Naplouse, Ramallah, Elkhailil et Bethléem. En novembre, l'occupation a saisi 177 dounams de terres palestiniennes, principalement à Salfit (166 dounams) et Naplouse (10 dounams), par des ordres militaires visant à s'approprier ces parcelles ou à les déclarer "terres d'État".

L'armée israélienne a également procédé à 52 démolitions, détruisant 63 structures, dont 27 maisons habitées, 17 installations agricoles, et d'autres types de bâtiments. Ces démolitions se sont concentrées à ElQods occupée (26), Elkhailil (10) et Naplouse (7). Par ailleurs, 23 ordres de démolition ont été émis, ciblant principalement Qalqilya (10) et Naplouse (8). Israël a étudié cinq nouveaux plans d'expansion coloniale en Cisjordanie occupée et à ElQods, incluant la construction de 311 unités de logement sur 69 dounams de terres

palestiniennes en Cisjordanie et 800 unités sur 12 dounams à ElQods. Ces chiffres illustrent l'intensité des violations israéliennes visant à renforcer l'entreprise coloniale, au mépris des lois internationales, et à déposer encore davantage le peuple palestinien de ses droits fondamentaux.

L'ONU EXIGE UN CESSER-LE-FEU IMMÉDIAT

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a dénoncé, ce mercredi, les conditions "insoutenables" auxquelles font face les familles de Ghaza, victimes de déplacements répétés en raison des bombardements incessants. L'agence a réitéré son appel urgent à un cessez-le-feu immédiat et à un accès sans entrave à l'aide humanitaire pour répondre aux besoins croissants. Dans une déclaration publiée sur la plateforme X (anciennement Twitter), l'UNRWA a souligné que, dans des localités comme Deïr El-Balah, au centre de Ghaza, et dans l'ensemble du territoire, les familles vivent des situations désespérées. Contraintes de fuir à plusieurs reprises sous les frappes continues, elles trouvent refuge dans des écoles de l'UNRWA surpeuplées, des abris de fortune, ou sous des tentes improvisées, tout en luttant pour accéder à des ressources essentielles telles que la nourriture, l'eau et les médicaments. Depuis le début de l'offensive israélienne le 7 octobre 2023, qualifiée de campagne de génocide, près de 2 millions de Palestiniens sur les 2,3 millions d'habitants de Ghaza ont été déplacés, souvent dans des conditions effroyables, aggravées par une pénurie délibérée des besoins vitaux imposée par l'occupant. La famine, qui s'étend dans de nombreuses régions de Ghaza, est particulièrement sévère dans le nord, où les populations subissent un blocus alimentaire destiné à les contraindre à fuir vers le sud. Cette stratégie d'épuration et de terreur humanitaire, dénoncée par plusieurs organisations internationales, laisse les familles palestiniennes dans une situation de survie critique. L'UNRWA, aux côtés d'autres agences humanitaires, continue d'appeler à une action internationale immédiate pour mettre fin à cette catastrophe humanitaire, garantir la sécurité des civils et assurer l'accès à une aide vitale pour les populations vulnérables de Ghaza.

BEN GVIR CONFISQUE LES HAUT-PARLEURS DANS LES MOSQUÉES

La résistance palestinienne a fermement condamné la décision du ministre israélien Ben Gvir, qualifiant la confiscation des haut-parleurs des mosquées dans les territoires palestiniens occupés de "crime grave" et d'"agression" contre les mosquées et les fidèles. Ben Gvir, qui a qualifié l'appel à la prière (adhan) de "bruit", a été accusé par la résistance palestinienne de tenter d'ouvrir un front de guerre religieuse, une escalade de la violence menée par des dirigeants israéliens extrémistes. Dans un communiqué, publié ce dimanche, la résistance palestinienne a exhorté la population palestinienne dans les territoires occupés à rejeter cette décision criminelle et à s'opposer activement aux tentatives des autorités d'occupation de profaner les lieux saints et de violer la liberté de culte. La résistance palestinienne a également appelé la Ligue arabe, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et d'autres organisations internationales à condamner fermement cette atteinte aux droits religieux palestiniens. Ils ont demandé des mesures concrètes pour mettre fin aux violations israéliennes et traduire en justice les dirigeants israéliens responsables de crimes de guerre, non seulement contre les lieux saints palestiniens, mais aussi contre les populations civiles de Ghaza, de la Cisjordanie, d'El-Qods et des territoires occupés. La résistance palestinienne a conclu en réaffirmant que ces attaques ne concernaient pas seulement le peuple palestinien, mais constituaient un affront aux principes universels de la liberté religieuse et des droits humains.

M.Seghilani

ORAN. UNIVERSITÉ "AHMED BEN BELLA"

Un quatrième label pour un projet innovant décroché

L'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella" a obtenu un label pour un projet innovant attribué par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, a-t-on appris de cet établissement d'enseignement supérieur.

Il s'agit d'un nouveau projet intitulé "Aalimni" (informe-moi), développé par un étudiant de la faculté des sciences humaines et des sciences islamiques de l'Université d'Oran 1. Ce projet figure parmi les initiatives distinguées ayant reçu le label de "Projet innovant" dans le cadre du décret ministériel 12-75 relatif au programme "Diplôme-Startup/Diplôme-Projet innovant", a indiqué le professeur Hassan Omar Rouane, directeur de l'incubateur de l'université. Le projet "Aalimni" propose une application et une plateforme numérique visant à faciliter la communication entre les journalistes et les responsables de communication, a-t-il expliqué. Cette solution numérique contribue à économiser du temps et des efforts grâce à des outils permettant aux professionnels des médias d'accéder rapidement et de manière organisée aux informations, a expliqué la même source. Deux autres projets parmi les trois précédemment labellisés par l'université ont été



créés par des étudiants de l'Institut des sciences et des technologies appliquées. Le premier, intitulé "Smart CNC", est un dispositif compact de commande numérique intégré, conçu pour des opérations de fabrication précises sur divers matériaux comme le bois, le verre, le plastique et le cuivre. Le deuxième, "Focus CNC", est une machine laser CNC qui allie haute performance et coût abordable, offrant des usages polyvalents pour la gravure et la découpe laser sur différents matériaux, notamment le bois et le cuir, a-t-on ajouté de même source. Le troisième projet, intitulé "Mirai Solution", a été élaboré par

deux chercheurs du département de pharmacie. Il vise à améliorer l'efficacité des nanoparticules pour protéger les patients et réduire les inflammations causées par la thrombose. Ces projets innovants, ayant obtenu un label, s'inscrivent dans le cadre des projets de fin d'études de l'année universitaire précédente (2023-2024). Selon la même source, les inscriptions à l'incubateur pour cette année universitaire sont en cours. Depuis le début de l'année, l'incubateur a enregistré 100 inscriptions d'étudiants souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du décret ministériel 12-75, a indiqué le professeur Rouane, ajoutant que les inscriptions restent ouvertes.

AÏN-TÉMOUCHENT. UNIVERSITÉ "BELHADJ BOUCHAÏB"

Signature d'une convention-cadre avec la Sûreté de wilaya

Une convention-cadre a été signée, mardi, entre les services de la sûreté de la wilaya d'Aïn Témouchent et l'Université "Belhadj Bouchaïb", dans le cadre du renforcement de la coopération pour élargir les perspectives de coordination dans les domaines de la recherche et des sciences.

Lors de l'ouverture d'un cycle de formation régionale sur la veille et les crimes cybernétiques, le Directeur de la formation à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le Contrôleur de police Fayçal Hassani, a souligné que cette convention "vise à renforcer les liens de coopération et à

conjuguer les efforts pour atteindre les objectifs communs définis par les autorités supérieures du pays, notamment en matière de numérisation de la gestion dans tous les secteurs".

Il a rappelé que "cette initiative locale s'inscrit dans le cadre de nombreuses conventions établies entre la DGSN et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, reflétant l'importance que la Direction Générale de la Sûreté Nationale accorde, à tous les niveaux, à l'élargissement de la coopération dans tous les domaines scientifiques et de recherche". Le représentant du Directeur

général de la sûreté nationale a également souligné qu'"avec la transformation numérique sans précédent caractérisée par l'accélération du flux d'informations via les technologies et les réseaux sociaux, qui tendent vers la cinquième génération d'internet, franchissant ainsi les frontières géographiques des Etats, les institutions de sécurité, leurs organes spécialisés et les cadres universitaires et académiques doivent unir leurs efforts et optimiser leurs moyens pour lutter contre la cybercriminalité sous toutes ses formes".

A cette occasion, une formation régionale intitulée

"Cybersécurité : risques et défis pour la sécurité nationale" a été lancée à l'Université "Belhadj Bouchaïb" d'Aïn Témouchent au profit des fonctionnaires de la Sûreté nationale. Cette session de trois jours, organisée par la DGSN en coordination avec l'Université "Belhadj Bouchaïb", a vu la participation du chef du service central de lutte contre la cybercriminalité à la direction de la police judiciaire, de l'inspecteur régional de la police de l'Ouest par intérim, ainsi que du wali d'Aïn Témouchent, M. Mabrouk Ould Abdennabi, des services de sécurité et des autorités judiciaires de la wilaya.

BLIDA. JOURNÉES DES INNOVATIONS DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Plus de 20 wilayas au rendez-vous

Plus de 20 wilayas prennent part aux Journées nationales culturelles des innovations des personnes aux besoins spécifiques, ouvertes mardi à Blida, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de personnes aux besoins spécifiques (3 décembre). Plus d'une quarantaine de personnes aux besoins spécifiques, à raison de deux (2) représentants pour chaque wilaya, participent à cette manifestation célébrant la Journée organisée cette année sous le thème "Ensemble pour un monde meilleur pour tous", a indiqué Leila Belboula, présidente de l'association culturelle "Attahadi", organisatrice de cet événement en coordination avec la Direction de la culture. Ce type de manifestation est une occasion pour les personnes aux besoins spécifiques pour "la mise en

valeur de leurs talents et aptitudes et la commercialisation de leurs produits artisanaux afin d'assurer la pérennité de leur activité", a-t-elle ajouté. Les participants à cette manifestation de trois jours, abritée par la maison de l'artisanat d'Ouled Yaich et notamment issus des wilayas de Constantine, Ghardaïa, Annaba, Tizi-Ouzou, Boumerdes et Alger, ont exposé diverses réalisations et œuvres de leur propre invention. C'est notamment le cas de Nassima Yessaâd de Constantine, dont le stand joliment apprêté avec des bijoux traditionnels et des peintures de sa création, a attiré de nombreux visiteurs. L'étudiante Ikram Khellassi d'Alger a présenté plusieurs titres d'ouvrages, constituant "un exutoire" pour surmonter son handicap moteur, a-t-elle indiqué à l'APS. Cette universitaire, poursuivant actuellement

des études en Master, avec cinq ouvrages littéraires à son actif, a révélé avoir trouvé dans l'écriture "une sorte de dérivatif" pour s'exprimer pleinement et se faire une place dans la société et sur la scène littéraire et culturelle. Des journées de formation prévoyant des conférences et communications, et une session dans les premiers secours sous le slogan "Handicapé et capable de contribuer", sont également portées au programme de cette manifestation, selon Mme.Belboula. La Journée internationale des personnes la aux besoins spécifiques a également, donné lieu à l'organisation, par les services de la wilaya, d'une cérémonie de distribution d'équipements et appareils auditifs et visuels au profit de 35 personnes handicapées de différentes communes de la wilaya de Blida.

TIMIMOUN. GAZ NATUREL

Mise en service d'un réseau d'alimentation de 209 foyers

Le Président-directeur général (P-dg) de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), Mourad Adjal, a procédé, mardi dans la wilaya de Timimoun, à la mise en service d'un réseau de gaz naturel alimentant 209 foyers au Ksar El-Wajda, au chef-lieu de wilaya. S'exprimant en marge de la cérémonie de mise en service de ce réseau, dans le cadre de la seconde et ultime journée de sa visite de travail dans la wilaya, le P-dg de la Sonelgaz a affirmé que "cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour l'amélioration des conditions de vie du citoyen et la solution du problème d'approvisionnement de la région en bonbonnes de gaz butane". M.Adjal a saisi l'opportunité pour appeler à l'intensification des campagnes de sensibilisation aux risques de la mauvaise utilisation du gaz et à l'installation des détecteurs de monoxyde de carbone pour éviter les asphyxies. Le P-dg a procédé, par ailleurs, à la pose de la première pierre pour la réalisation à Timimoun d'une centrale de transformation électrique de 60/220/400 Kilovolts (KV), avant de suivre un exposé sur le projet d'interconnexion du réseau électrique autonome Pôle In Salah - Adrar -Timimoun (PIAT) au réseau interconnecté national (RIN). S'agissant de l'électrification des exploitations agricoles, il est fait état du raccordement de 3.400 exploitations au réseau d'électrification agricole et que les travaux vont bon train pour le raccordement de 200 autres exploitations à travers différents périmètres de la wilaya, selon les données fournies sur site.

CONSTANTINE. ENFANTS DÉFICIENTS MENTAUX

Ouverture de 5 nouveaux établissements spécialisés en 2024

Le secteur de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Constantine a été renforcé au titre de l'exercice 2024 par l'ouverture de Cinq (5) nouveaux établissements spécialisés d'éducation et d'enseignement, pour enfants déficients mentaux, dans plusieurs communes, a-t-on appris mardi auprès du directeur local du secteur, Abdelkader Dehimi. S'exprimant en marge de la célébration de la Journée internationale des personnes à besoins spécifiques (3 décembre de chaque année), organisée à la Maison de la culture Malek-Haddad, le même responsable a indiqué que l'ouverture de ces nouvelles structures relevant du secteur privé, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme visant l'amélioration des conditions de prise en charge de cette catégorie. De capacités d'accueil évaluées entre 60 et 170 places pour chacun, ces établissements dont un servant à l'accompagnement médico-social, ont été réalisés dans plusieurs communes, deux d'entre eux sont implantés dans la commune d'El Khroub, tandis que les autres sont situés dans les villes de Constantine et d'Ain Smara ainsi que la circonscription administrative Ali Mendjeli. L'ouverture de ces établissements destinés aux enfants souffrants de cet handicap, âgés entre 3 et 18 ans dont des artistes a permis d'alléger la pression exercée à travers des structures similaires publiques et privées, a souligné M. Dehimi.

MÉDÉA. OLIVES

Production attendue de plus de 33 mille quintaux

Une production de plus de 33 mille quintaux d'olives est attendue à Tablat, dans le nord-est de Médéa, au titre de la campagne de récolte 2024/2025, a-t-on appris mardi, auprès de la subdivision agricole de cette daïra.

La quantité d'olives devant être engrangée durant la présente campagne de cueillette représente le double de la production obtenue au cours de la campagne 2023/2024 qui était de 16.777 quintaux, a relevé la subdivisionnaire de l'agriculture de la daïra de Tablat, Salima Djaghdeli, en marge de la visite du wali à une huilerie de la commune de Mezghena. Selon cette responsable, le volume d'huile obtenu après trituration atteindra les 600 mille litres cette campagne, contre près de 252 mille litres durant la campagne 2023/2024. Le rendement au



Ph: DR

quintal est passé de 15 litres l'année dernière, à 22 litres pour la présente saison agricole grâce aux pluies enregistrées aux mois de septembre et octobre derniers. La surface réservée à l'oléiculture à travers les communes d'El-Aissaouia, El-Haoudine, Tablat et Mezghena (Daïra de Tablat) s'étend sur 1750 hectares englobant près de deux cent mille oliviers. La même daïra compte neuf huileries. L'activité

oléicole dans la wilaya de Médéa couvre une superficie de 8 mille hectares constituée de petites parcelles ventilées à travers plusieurs communes du nord-est et l'est, principalement dans les daïras de Tablat, Beni-Slimane et El-Azzizia.

Ces régions produisent en moyenne 70 mille quintaux, voire plus en période de bonne pluviométrie, avec une quantité d'huile d'environ huit cent mille

litres, a précisé Mme Djaghdeli. Le chef de l'exécutif local, Djilali Doumi, a invité les responsables du secteur agricole à Tablat à redoubler d'efforts et à multiplier les actions de proximité en direction des oléiculteurs de la région afin de les inciter à augmenter les superficies dédiées à cette culture et contribuer à développer davantage les activités en relation avec la filière.

BATNA. UNIVERSITÉ MOSTEFA BEN BOULAIID

Les "technologies de l'information innovantes et intelligentes" au centre d'une conférence internationale

Les "technologies de l'information innovantes et intelligentes" constituent le thème d'une conférence internationale, dont le coup d'envoi a été donné mardi à l'Université Mostefa Ben Boulaid de Fesdis (Batna 2). Organisée conjointement par l'université hôte et l'université tunisienne de Tunis Manar, la rencontre réunit jusqu'au 5 décembre des experts, des chercheurs et des universitaires de 17 pays, ainsi que des chercheurs et des spécialistes de nombreuses universités algériennes, qui interviendront

en présentiel ou par visioconférence, selon les organisateurs. L'initiative, "première du genre entre les deux universités", intervient dans le cadre de la convention de coopération et de partenariat signée il y a deux ans entre les universités algérienne et tunisienne, ont indiqué Hassan Samadi, directeur de l'université Batna 2, et Moez Chafra, directeur de l'université Tunis Manar. Les résultats de cette importante conférence internationale serviront à sélectionner des projets de recherche conjoints entre les deux universités, au profit des chercheurs, qu'ils soient étudiants ou professeurs, afin d'approfondir la coopération et d'enrichir les échanges scientifiques et académiques entre les deux parties. Selon le président de la conférence, Moumen Hamouma, plusieurs thèmes étroitement liés aux technologies de l'information innovantes et intelligentes ont été sélectionnés pour être débattus, notamment "l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique", "la cybersécurité et la protection des données", "le traitement et l'analyse des données massives" et "les applications d'intelligentes dans les domaines industriel et

médical". Le chercheur, également doyen de la Faculté d'informatique et de mathématiques de l'université Batna 2, organisatrice de la manifestation scientifique en coopération avec la Faculté des sciences de l'université de Tunis Manar, a ajouté que des ateliers spécialisés, des présentations de recherches et de technologies innovantes sont inclus dans les sessions de la conférence scientifique internationale, qui s'axera sur "les solutions intelligentes contribuant au développement des différents secteurs scientifiques et industriels" et "ouvrant des perspectives de recherche prometteuses pour les étudiants".

Une intervention de M. Michel Raynal, de l'Université de Rennes (France), à l'ouverture de cette conférence internationale, ayant pour thème "L'évolution de l'informatique et des systèmes distribués" (un système distribué est un groupe d'ordinateurs indépendants fonctionnant ensemble pour apparaître comme un système cohérent à l'utilisateur), a attiré l'attention de l'auditoire et a été suivie d'un riche débat animé, notamment, par des étudiants inscrits en doctorat.

ANNABA. APRÈS LA RÉPARATION DE PLUS DE 220 POINTS DE FUITE SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION Récupération de 4.000 m3 d'eau potable

Un volume de 4.000 m3 d'eau potable a été récupéré dans la wilaya d'Annaba après la réparation de plus de 220 points de fuite sur le réseau de distribution d'eau, a-t-on appris mardi de la directrice locale des Ressources en eau, Djamilia Briki. Cette quantité d'eau a été récupérée dans le cadre de la campagne de réparation des fuites d'eau, menée la semaine dernière dans la wilaya, avec la mobilisation des unités de l'Algérienne des eaux de 17 wilayas, a indiqué Mme Briki à l'APS. L'opération, menée pendant six jours avec l'utilisation de six géoradars permettant la détection des branchements illicites qui nuisent aux réseaux, contribuera à améliorer l'approvisionnement de la population en eau potable, notamment des résidents aux étages supérieurs des immeubles, a-t-on indiqué. Plus de 155.000 m3 sont quotidiennement mobilisés par le secteur des ressources en eau dans la wilaya d'Annaba pour l'approvisionnement en eau potable de la population, avec une fréquence de distribution d'une fois tous les quatre jours, selon la responsable.

SÉTIF. HABITAT

Relogement de 100 familles dans des appartements neufs

Plus de 100 familles qui habitaient Chouf Lekdad au chef-lieu de wilaya de Sétif ont été relogées mardi dans des appartements neufs, a-t-on indiqué dans un communiqué des services de la wilaya.

Parachevant la grande opération lancée début octobre passé par les services de wilaya d'éradication du bidonville Chouf Lekdad et de relogement de ses habitants, 100 familles ont été relogées dans des habitations neuves à travers les sites Abid-Ali de la commu-

ne de Sétif, d'Ain Romane, d'Ouled Saber et d'El Anasser, dans la commune d'Ain Arnat, a précisé le communiqué.

L'opération d'étude des recours se poursuit et la liste restante des familles à reloger sera progressivement annoncée, selon le communiqué qui a indiqué que l'opération continuera jusqu'à l'examen de la totalité des dossiers.

Troisième du genre après celles effectuées en octobre puis en novembre passés, cette opération de relogement s'est déroulée en pré-

sence du secrétaire général de la wilaya, Abdelfetah Benkerkoura et des autorités civiles et sécuritaires locales.

Les autorités de la wilaya de Sétif ont entamé l'éradication du dernier bidonville de la ville de Sétif (Chouf Lekdad) début octobre passé avec le relogement de 1.300 familles à Abid Ali et Ouled Saber et a été suivi en novembre d'une deuxième opération de relogement de 72 familles à Abid Ali, ajoute le communiqué qui indique que l'opération se poursuivra jusqu'à la clôture totale de ce dossier.

SAÏDA. AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES HABITANTS

Lancement de plusieurs opérations développement

Plusieurs opérations ont été lancées dans divers secteurs de la wilaya de Saïda, dans le cadre des efforts visant à promouvoir et améliorer le cadre de vie de la population de cette région, a-t-on appris des services de la wilaya. La même source a précisé que ces opérations, lancées la semaine dernière par les autorités locales, concernent l'installation de poteaux d'éclairage public au niveau de la ville chef-lieu de wilaya, sur la voie d'évitement de la route nationale N 6, jusqu'au quartier Boukhors, sur une distance de 2 kilomètres, ainsi que la réhabilitation de l'entrée sud de la ville. Le programme comprend également le revêtement en béton d'un axe routier reliant la commune de Doui Thabet au village de Hessesna, sur une distance de 1,2 km, ainsi que la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 200 mètres cubes, en plus de la réhabilitation d'un puits au village de Moulay Touhami, destiné à approvisionner la population en eau potable. Le programme, auquel les autorités locales accordent une grande importance, prévoit également la réhabilitation du parc public et de la stèle érigée dans la commune de Sidi Amar, dédiée aux martyrs de la région durant la Révolution de libération, ainsi que l'aménagement des toilettes publiques dans le quartier historique des 104 logements. Dans la commune de Hessesna, deux terrains ont été choisis pour la réalisation d'une piscine semi-olympique et d'un ensemble immobilier de 200 logements location-vente (AADL). Dans les communes de Sidi Ahmed, Ain Sekhouna et Ain Solthane, des travaux sont en cours pour le revêtement de quatre terrains de football de proximité en gazon synthétique, afin d'offrir de meilleures conditions aux jeunes passionnés de football, a-t-on fait savoir de même source.

NAÂMA. RN6

Lancement des travaux de renforcement de 44 km

La direction des Travaux publics de la wilaya de Nâama a entamé les travaux de renforcement de la Route nationale N 6 (RN6) sur une distance de 44 km dans la commune de Mogharrar, a-t-on appris auprès de la même direction. Lors de sa supervision du lancement projet, le wali de Nâama, M. Lounes Bouzegza, a mis en avant l'importance économique de cette opération, étant donné que cette route constitue un axe principal utilisée actuellement pour le transport du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet (Tindouf) vers le nord du pays. Le wali a également indiqué que ce projet contribuera à promouvoir la production agricole dans la région sud de la wilaya, sachant que ce tronçon de la RN6 traverse de vastes périmètres agricoles récemment ouverts à des projets d'investissement dans des cultures stratégiques. Le premier responsable de l'Exécutif local a donné des instructions fermes aux entreprises en charge des travaux pour le respect des délais d'exécution et des normes de qualité requises. Une enveloppe budgétaire de plus de 1,4 milliard de dinars a été allouée pour ces travaux de renforcement, qui comprennent trois lots à réaliser en six mois, indique-t-on.

REPLACÉ À LA MI-TEMPS DU PRÉCÉDENT MATCH DE L'O LYON

Benrahma souffre d'une blessure

L'ailier international algérien, Saïd Benrahma, a eu une mauvaise nouvelle après que les examens médicaux qu'il a subis ont révélé une blessure contractée lors de la précédente rencontre de son équipe, l'O Lyon, dans le cadre de la 13e journée de la Ligue 1 française.

Benrahma a délivré une superbe passe décisive lors de la large victoire de Lyon contre Nice (4-1), en dribblant un défenseur adverse sur l'aile gauche pour servir sur un plateau son camarade Alexandre Lacazette, qui n'a eu aucune difficulté à mettre le cuir au fond des filets du club de la Côte d'Azur.

Le joueur de 28 ans s'est retrouvé, malgré sa belle performance, contraint de quitter ses coéquipiers à la mi-temps, à cause d'une blessure ayant contraint son entraîneur de ne prendre aucun risque avec lui préférant le faire remplacer.

Le coach des Lyonnais Pierre Sage a évoqué sa décision de remplacer Benrahma en déclarant sur la chaîne officielle de son équipe : « Saïd a ressenti une douleur musculaire, ce qui m'a poussé à le retirer directement, d'autant plus que son remplaçant, Rayane Cherki, était prêt à tous les niveaux. »

Avant de poursuivre : "J'ai une règle claire. Lorsqu'il y a un doute sur l'état de santé d'un joueur, je n'hésite pas à le faire sortir tout de suite, c'est ce que j'ai fait avec Benrahma."

L'ex-joueur de West Ham espère que sa blessure sera légère, à même de ne pas le freiner dans son élan, lui qui affiche une bonne forme depuis le début de la saison en cours, malgré la concurrence à laquelle il est confronté avec Rayane Cherki

L'international algérien a disputé 14 matches depuis le début de la saison en cours, entre le championnat français et l'Europa League, au cours desquels il a contribué à 6 buts en inscrivant deux et en délivrant 4 passes décisives.

Malgré ces statistiques intéressantes, que de bruit court dans les milieux lyonnais au sujet du désir de la direction du club de mettre le joueur sur le marché des transferts à l'occasion du prochain mercato



Plus : DR

hivernal, et ce, après près d'une année de son arrivée au club. Pour rappel, Benrahma avait rejoint Lyon en janvier dernier en provenance de

West Ham à titre de prêt, avant que la formation française ne rachète son contrat pendant l'intersaison.

Hakim S.

LIGUE 1 DE FRANCE

Abdelli et El-Mellali portent Angers SCO sur les épaules

Le SCO Angers est parvenu, au terme de la 13e journée du championnat de Ligue 1 française jouée le week-end dernier, à quitter pour la première fois la zone rouge. Une performance que ce club doit à son international algérien Himed Abdelli, auteur du seul but du match qui a opposé son équipe face au Havre, son ancien club, sur le terrain de ce dernier.

En fait, Angers SCO est la formation la plus algérienne de l'élite française, au regard du grand nombre de joueurs algériens qu'elle compte dans ses rangs cette saison.

D'ailleurs, Abdelli a inscrit son but profitant du très joli corner botté par son compatriote Farid El-Mellali, le joueur issu de l'académie de football du Paradou AC et qui en est à sa quatrième saison avec les Angevins.

Angers SC est la propriété de l'homme d'affaires d'origine algérienne, Saïd Chabane, depuis 2011, avant que celui-ci ne réussisse à le mener vers la première division en 2015. Malgré une nouvelle relégation lors de la saison 2022/23, Angers est rapidement revenu la saison dernière en Ligue 1 sous la houlette de Romain Chaâbane, fils du propriétaire du club.

Le club français compte de nombreux joueurs algériens dans son effectif, ce qui explique sa possession d'une identité algérienne, parmi lesquels l'actuel international des Verts, Himad Abdelli, en plus de l'ex-international Harris Belkebla, Farid El-Mellali, Zinedine Ferhat et Zinedine Ould Khaled.

Le joueur de l'équipe nationale algérienne Himad Abdelli est la première



vedette d'Angers cette saison, ce qui lui a permis de réintégrer l'équipe nationale algérienne lors du dernier stage. Ce milieu de terrain, qui a hérité du brassard de capitaine, a participé depuis le début de cet exercice à 13 matches en Ligue 1, au cours desquels il a marqué quatre buts et fourni une passe décisive.

La plateforme "Sovascor", spécialisée dans les statistiques, a mis en avant la domination technique algérienne au sein du club français d'Angers en matière de chiffres, puisque Abdelli est le meilleur buteur de l'équipe avec 4 réalisations, tandis que Farid El-Mellali est le meilleur passeur avec deux offrandes.

Abdelli (24 ans) arrive également en tête de la liste des joueurs ayant créé le

plus de buts au nombre de cinq, et également dans la liste des joueurs ayant créé le plus d'occasions avec 21 tentatives, ce qui lui permet d'être sans conteste le meilleur joueur de son équipe.

De son côté, l'autre joueur algérien, Farid El-Mellali, a prouvé sa supériorité, en étant classé comme le joueur angevin ayant réalisé le plus de tirs au but, avec 21 tirs, en plus d'être le joueur le plus performant en dribbles avec une moyenne de 31 dribbles réussis, autant de chiffres qui confirment la domination des joueurs algériens au sein du club français d'Angers, qui doit chaque résultat positif à ses stars algériennes.

H. S.

AC MILAN

Bennacer se prépare à retrouver les terrains

Le milieu de terrain de l'AC Milan et figure incontournable de la sélection algérienne, Ismaël Bennacer, semble sur le point de franchir un cap décisif dans sa réhabilitation après plusieurs semaines passées au centre médical Aspetar au Qatar. Après sa blessure subie lors du stage de l'équipe nationale en septembre, l'Algérien se rapproche désormais de son grand retour à l'entraînement et, espère-t-il, sur les terrains de Serie A.



La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel a infligé deux matchs à huis clos au NC Magra et un autre à l'Entente de Sétif, pour diverses infractions lors de la 11e journée de Ligue 1 Mobilis. "Suite à l'examen des pièces versées aux dossiers et aux rapports des officiels des rencontres NC Magra - MC Oran et ES Sétif - MC Alger, il a été décidé d'infliger au NCM deux matchs à huis clos, et un match à huis clos à l'ESS" a indiqué l'instance dans un communiqué, publié sur son site officiel. Le NCM a été sanctionné pour "jets de divers projectiles sur le terrain, entraînant des dommages physiques à un officiel du match", alors que dans le cas de l'ESS, c'était pour "une troisième infraction au code disciplinaire, concernant l'utilisation et les jets de fumigènes sur le terrain".

retour en compétition. Les prochains jours seront cruciaux : il devra retrouver son rythme de jeu et se réadapter à la pression des matches de Serie A tout en prenant en compte les nouvelles dynamiques de l'équipe.

Alors que Bennacer s'apprête à entamer la dernière phase de sa rééducation, ses performances scrutées de près. Milanello, centre d'entraînement du club, va bientôt voir l'international algérien revenir sur le terrain pour préparer son

UNE CONCURRENCE RENFORCÉE POUR LA PLACE DE TITULAIRE

Cependant, son retour à la compétition s'annonce complexe, car il devra faire face à une concurrence renforcée. En son absence, Youssef Fofana s'est imposé comme l'un des piliers du milieu de terrain milanais.

Avec des performances solides et un rôle de plus en plus central dans le jeu de l'équipe, Fofana a gagné en confiance et s'est rapidement intégré aux schémas de jeu de Paulo Fonseca. Pour Bennacer, retrouver sa place de titulaire ne sera donc pas une mince affaire. Toutefois, avec sa quali-

que prévu. Au départ, le staff médical du club estimait que son retour se ferait mi-décembre, mais l'amélioration rapide de son état physique pourrait accélérer le processus. Le retour de Bennacer est également un moment crucial pour l'AC Milan. Le club, actuellement en quête de solidité et de régularité cette saison, compte sur lui pour retrouver son impact au milieu de terrain. Son jeu de passes, sa capacité à récupérer des ballons et son intelligence tactique font de lui l'un des éléments clés de l'équipe milanaise.

COUPE D'ALGÉRIE

Des ajustements pour les 1/32^{es} de finale

Les clubs algériens engagés en compétitions africaines interclubs vont devoir jongler avec leurs calendriers chargés. La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé l'avancement des matchs des quatre représentants pour permettre leur participation simultanée à la Coupe d'Algérie et aux compétitions continentales. Afin d'accommoder les exigences des compétitions internationales, les matchs des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie pour le MC Alger, le CR Belouizdad, l'USM Alger et le CS Constantine auront lieu les 31 décembre 2024 et 1er janvier 2025. Cette mesure vise à éviter un chevauchement avec la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine, prévue les 3, 4 et 5 janvier 2025. Les autres rencontres de ce tour se joueront comme prévu les 2, 3 et 4 janvier.

À noter que ce tour marque l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis, rejoignant ainsi les équipes issues des tours régionaux. Les 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie se dérouleront les 10 et 11 janvier 2025. Quant aux quarts de finale et demi-finales, ils auront lieu dans des stades neutres, avec l'introduction de la technologie VAR, témoignant de la volonté de la FAF de professionnaliser davantage la compétition.

Le tirage au sort des 1/32es de finale aura lieu le 12 décembre à 17h30 au Cercle de l'Armée à Béni Messous, un événement attendu qui déterminera le parcours des équipes en quête de ce prestigieux trophée.

UNE DOUBLE RESPONSABILITÉ

Les clubs engagés en Afrique doivent composer avec des défis logistiques et

sportifs. Le MC Alger et le CR Belouizdad, en Ligue des champions, ainsi que l'USM Alger et le CS Constantine, en Coupe de la Confédération, aspirent à briller sur le continent tout en préservant leurs ambitions nationales.

Les supporters, eux, espèrent que cette gestion minutieuse permettra à leurs équipes de relever les deux défis avec succès. L'élimination de 13 formations de Ligue 2 amateur lors des tours régionaux illustre l'imprévisibilité de la compétition, où les clubs de divisions inférieures peuvent créer la surprise. Avec l'entrée des poids lourds de la Ligue 1, la Coupe d'Algérie promet son lot de confrontations passionnantes.

Une année chargée s'annonce pour le football algérien, entre enjeux locaux et ambitions continentales.

M. A. T.

OLYMPIADE CYCLE 2021-2024

Le CIO va redistribuer 6,8 milliards de dollars

Le Comité international olympique (CIO) a annoncé via son porte-parole que la somme record de 6,8 milliards de dollars (6,46 milliards d'euros) sera redistribuée au titre de l'olympiade 2021-2024. Cette augmentation de 12 % par rapport au cycle précédent, malgré un contexte économique mondial tendu, témoigne de la solidité financière du CIO. Mark Adams, porte-parole de l'organisation, a souligné, mardi dernier que cette hausse démontre que le mouvement olympique reste robuste et prospère, même après les perturbations causées par la pandémie de Covid-19 et le report des Jeux de Tokyo 2020. Le montant de 6,8 milliards de dollars, qui sera réparti entre les fédérations internationales, les comités nationaux olympiques (CNO) et les organisateurs des Jeux, reflète une performance impressionnante des recettes du CIO. Mark Adams a précisé que 90 % de ces revenus seront redistribués aux acteurs clés du mouvement olympique, tandis que les 10 % restants serviront à financer l'administration du CIO à Lausanne. Ce montant constitue une augmentation substantielle par rapport à l'olympiade 2017-2020, mais aussi par rapport à celle de 2009-2012, marquée par un bond spectaculaire de 45%. Les recettes sont principalement générées par les droits de diffusion télévisée et les contrats de sponsoring mondiaux du programme TOP (The Olympic Partners), qui rassemblent des entreprises comme Coca-Cola, Samsung, et Panasonic. Le CIO a su traverser la tempête économique grâce à ses contrats de marketing mondiaux, malgré la crise sanitaire mondiale. L'impact de la pandémie de Covid-19 a obligé à repousser les Jeux olympiques de Tokyo 2020 d'un an, et à organiser les Jeux à huis clos, ce qui a affecté les recettes attendues. Pourtant, le CIO parvient à augmenter ses revenus. Mark Adams a souligné que le modèle économique basé sur les droits télévisés et le programme TOP continue de performer, garantissant ainsi des sommes considérables pour financer les activités olympiques. Le porte-parole a également noté qu'aucun nouveau partenaire majeur n'est arrivé dans les rangs du programme TOP cette année, même si trois partenaires, dont Toyota, Panasonic et Bridgestone, quitteront le programme à la fin de 2024. Malgré ces départs, le CIO a déjà sécurisé des revenus de 13,5 milliards de dollars pour la période 2021-2032, dont 7,3 milliards jusqu'aux Jeux de Los Angeles 2028. Ce chiffre impressionnant démontre que la marque olympique continue de croître, et que l'intérêt des entreprises pour les Jeux reste intact.

UN FUTUR OLYMPIQUE PROSPÈRE

À long terme, la situation semble également favorable pour le CIO. Si l'on considère les engagements déjà pris pour les Olympiades à venir, notamment les Jeux de Los Angeles 2028 et ceux de Brisbane en 2032, le mouvement olympique semble bien ancré dans le paysage mondial. Mark Adams a souligné qu'avec ces revenus déjà sécurisés, le CIO peut aborder l'avenir avec confiance. « La marque olympique est plus forte que jamais », a-t-il assuré, avant d'ajouter que l'engagement pour l'association commerciale avec le CIO ne fait que croître.

Cette solide situation financière est particulièrement importante à l'approche de l'élection du prochain président du CIO, prévue pour mars 2024. Le successeur de l'Allemand Thomas Bach, qui dirige l'organisation depuis 2013, aura l'avantage de prendre ses fonctions dans un environnement économique favorable, ce qui devrait faciliter son mandat.

DES TENSIONS SUR LES PRIMES POUR LES MÉDAILLÉS OLYMPIQUES

Cependant, toutes les nouvelles présentées lors de la réunion de la commission exécutive du CIO ne sont pas aussi rassurantes. L'initiative de World Athletics, qui propose une prime de 50 000 dollars pour chaque champion olympique en athlétisme lors des Jeux de Paris 2024, a suscité une forte polémique. Cette prime, qui serait la première de l'histoire des Jeux, pourrait, selon certains membres du CIO, creuser encore plus les inégalités au sein du mouvement olympique.

Mark Adams a exprimé la position du CIO, qui a rejeté l'idée de primes individuelles supplémentaires pour les athlètes. Selon lui, ce sont les comités nationaux olympiques qui ont la responsabilité de récompenser leurs athlètes. Le porte-parole a insisté sur le fait que si tous les médaillés des Jeux olympiques de Paris 2024 étaient récompensés, cela pourrait concerner près de 1 000 athlètes, dont 65 % proviendraient des 15 CNO les mieux financés. Une telle distribution risquerait de renforcer les inégalités déjà existantes, soulignant la nécessité d'une approche plus équitable et collective. Le rejet de cette initiative de World Athletics pourrait également avoir des conséquences sur le vote pour la succession de Thomas Bach, avec des représentants de fédérations internationales et de la commission des athlètes qui se sont fermement opposés à cette proposition.

En conclusion, bien que le CIO puisse se réjouir d'une situation financière prospère et d'une marque olympique plus forte que jamais, des défis subsistent, notamment en matière de gestion des primes pour les athlètes et de maintien de l'équité au sein du mouvement. Les prochains mois, et l'élection du futur président du CIO, pourraient bien être décisifs pour l'avenir de l'organisation.

M. A. T.

COUPE DFB D'ALLEMAGNE

Leverkusen en quarts après une victoire historique contre le Bayern

Le Bayern Munich, a été éliminé en huitièmes de finale mardi soir, après une défaite 1-0 contre le Bayer Leverkusen.



Cette élimination inattendue est survenue suite à un événement rarissime : Manuel Neuer, le capitaine du Bayern et l'un des meilleurs gardiens du monde, a écopé de son tout premier carton rouge en 866 matches, une performance qui a marqué un tournant dans la rencontre. À la 17e minute, sur une sortie aventureuse en dehors de sa surface de réparation, Neuer est venu percuter violemment l'ailier néerlandais du Bayer Leverkusen, Jeremie Frimpong, lancé en profondeur. L'arbitre, Harm Osmers, n'a pas hésité à sortir le carton rouge, laissant le Bayern en infériorité numérique pour le reste du match. Neuer, jusque-là exempt de toute exclusion, a été remplacé par Daniel Peretz, qui a dû gérer la suite du match dans des circonstances particulièrement difficiles.

Malgré cette expulsion, les joueurs du Bayern ont dominé la rencontre, multipliant les occasions, mais sans parvenir à tromper Kovar, qui s'est montré solide. Le Bayer Leverkusen, bien organisé en défense, a fait preuve d'une grande solidité collective. En seconde période, les visiteurs ont pris l'ascendant, et à la 69e minute, Nathan Tella a inscrit l'unique but du match, sur une tête piquée suite à un centre parfait de Grimaldo. Ce but a suffi à propulser Leverkusen en quarts de finale, avec une gestion de match exemplaire dans les moments clés. En dépit de l'infériorité numérique et de l'absence de

leur capitaine, les Bavarois ont maintenu la pression sur Leverkusen. Cependant, ils n'ont pas su concrétiser leurs occasions, notamment une dernière opportunité d'Olise dans le temps additionnel qui a frôlé le poteau. Le Bayern a été impuissant face à la résistance du Bayer, qui a su gérer le match avec calme et efficacité.

NEUER ET LE BAYERN FONT AMÈREMENT FACE À LA RÉALITÉ

Pour Manuel Neuer, ce carton rouge marque un tournant dans sa carrière. Après plus de 850 matchs professionnels, il a reconnu la légitimité de l'arbitre, tout en exprimant sa déception. "C'était un duel de 50/50, j'ai pris une décision, mais

c'est le football", a déclaré Neuer, assumant sa sortie. Son entraîneur, Thomas Tuchel, a également évoqué la situation avec regrets, soulignant que la décision de l'arbitre avait sans doute changé le cours du match. Cette victoire permet au Bayer Leverkusen, actuel troisième de Bundesliga, de se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe d'Allemagne. La performance collective de l'équipe dirigée par Xabi Alonso, combinée à la solidité défensive et à l'efficacité de Tella en attaque, positionne Leverkusen comme un prétendant sérieux pour le titre. Le Bayern, quant à lui, devra digérer cette élimination prématurée, marquée par l'erreur fatale de son capitaine.

Mohamed Amine Toumiat

LIGA

Le Barça retrouve le chemin de la victoire

Le FC Barcelone a mis fin à sa série de trois matchs sans victoire en Liga en s'imposant mercredi soir de manière éclatante face à Majorque (5-1). Un retour en grande forme de Lamine Yamal, titulaire pour la première fois depuis quelques matchs, a grandement contribué à ce succès. Avec une performance de haut vol, le jeune prodige a dynamisé l'attaque des Blaugranas, permettant à son équipe de récupérer son élan.

Dès le début, le Barça a montré sa domination. Ferran Torres a ouvert le score à la 12e minute, profitant d'une erreur défensive de Majorque. Les locaux ont réagi avant la pause grâce à Vedat Muriqi, qui égalisait à la 43e minute, sur une contre-attaque bien menée. Mais une fois le coup de sifflet de la seconde mi-temps donné, Lamine Yamal a pris les commandes du match. Dès la 56e, un penalty transformé par Raphinha redonnait l'avantage au Barça. Dix-huit minutes plus tard, c'est un superbe centre extérieur de Yamal qui permettait à Raphinha d'inscrire son doublé (3-1, 74e).

Le jeune milieu espagnol n'a pas relâché la pression. Il était encore à l'origine du quatrième but, un extérieur magique qui trouvait Frenkie De Jong pour un tir placé (4-1, 80e). Alors que Majorque semblait totalement désorganisé, le Barça a continué de pousser. Pau Victor a inscrit le cinquième but, son deuxième de la saison, à la 84e minute, scellant ainsi la victoire de son équipe. Sur l'ensemble de la rencontre, les Catalans ont montré une maîtrise totale du jeu, se montrant supérieurs dans tous les domaines. Avec cette victoi-

re, le FC Barcelone conserve la tête de la Liga. Cependant, le Real Madrid, qui dispose d'un match en retard, reste la menace directe.

RETOUR EN TÊTE, MAIS LA MENACE DU REAL MADRID DEMEURE

Après trois matchs sans victoire (deux défaites et un match nul), l'équipe dirigée par Hansi Flick a retrouvé son niveau de jeu et semble prête à poursuivre sa quête pour conserver sa trône en

Espagne. Ce succès a permis de rassurer les supporters blaugranas après une période difficile.

Le Barça a prouvé qu'il pouvait relever la tête après une série de contre-performances. Grâce à des individualités en forme, comme Yamal et Raphinha, et une équipe retrouvée dans son ensemble, les Catalans semblent prêts à enchaîner les victoires pour garder leur position de leader.

M. A. T.

LE PSG FACE À LA TEMPÊTE

Al-Khelaïfi : "Patience et persévérance"

Le Paris Saint-Germain traverse une période délicate en cette fin d'année 2024. Solide leader de Ligue 1, le club peine en Ligue des champions, et des tensions croissantes agitent le vestiaire. Pourtant, face à la crise, le président Nasser Al-Khelaïfi refuse la panique et réaffirme sa confiance dans son projet à long terme. Après les départs des superstars comme Lionel Messi, Neymar et Kylian Mbappé, le PSG se réorganise, mais les résultats ne sont pas au rendez-vous, notamment en Ligue des champions. En dépit de ces contre-performances, Al-Khelaïfi reste ferme dans ses convictions. "La transformation et le changement prennent du temps", a-t-il souligné mardi dernier en marge du congrès de l'Association européenne des clubs (ECA). Pour lui, il s'agit de ne pas céder à la panique lorsque les choses ne se passent pas comme prévu. Malgré les tensions apparentes, Nasser Al-Khelaïfi continue d'afficher une confiance absolue en Luis Enrique, l'entraîneur du PSG, ainsi qu'en Luis Campos, le conseiller sportif. Même dans l'éventualité d'une élimination prématurée en Ligue des champions, le président assure que Luis Enrique restera en place. "Nous continuerons à évoluer", a-t-il affirmé, insistant sur le fait que le projet du club est pensé sur le court, moyen et long terme. Les talents ne manquent pas au PSG, mais ils peinent à se mettre en valeur sur la scène européenne. Al-Khelaïfi insiste néanmoins sur l'importance de construire un collectif solide, tant sur le terrain qu'en dehors. Le président a également réaffirmé son engagement envers les joueurs et le staff technique, soulignant que la patience serait essentielle pour que le projet porte ses fruits. Si le PSG traverse une phase difficile, le dirigeant qatari garde la tête froide et refuse d'envisager un bouleversement radical. Il préfère miser sur la persévérance et la cohésion à long terme. Alors que les critiques se multiplient, Nasser Al-Khelaïfi se dit confiant dans la direction prise par le club et dans la capacité de son équipe à rebondir.

M. A. T.

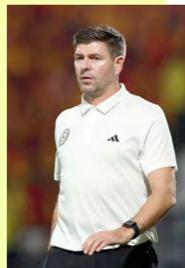
ARABIE SAOUDITE

Steven Gerrard en plein cauchemar avec Al-Ettifaq

Nommé coach d'Al-Ettifaq il y a un an, Steven Gerrard est loin des objectifs fixés. Après une première saison moyenne, il joue désormais le maintien et son équipe est en difficulté malgré de gros investissements. Club historique de Saudi Pro League basé à Dammam, Al-Ettifaq rêve grand. Le champion d'Arabie saoudite en 1983 et 1987 essaya de se mêler à la lutte dans le haut de tableau et figure dans un deuxième chapeau derrière les formations d'Al-Ittihad, Al-Ahli, Al-Nassr et Al-Hilal qui sont détenues par le gouvernement saoudien. Ne manquant pas d'ambitions, les Chevaliers d'Ad-Dahna ont misé sur Steven Gerrard sur le banc à l'été 2023 et ce dernier a pu compter sur des arrivées importantes. Si Jordan Henderson est reparti au bout de six mois à l'Ajax Amsterdam, Demarai Gray, Georginio Wijnaldum, Jack Hendry, Moussa Dembélé, Karl Toko Ekambi, Seko Fofana ou encore le jeune João Costa ont renforcé l'équipe mais rien n'y a fait. Vivement critiqué par la production du jeu de son équipe malgré des joueurs de qualité, Steven Gerrard - qui a fixé les entraînements en soirée pour pouvoir assister tranquillement aux matches de Liverpool - avait fini la dernière saison à une piteuse décevante sixième place, loin des meilleures équipes du pays. Cet exercice 2024/2025 n'est pas plus fameux bien au contraire. Actuellement 13e du championnat avec seulement trois points d'avance sur le premier reléguable Al Wehda, Al-Ettifaq effectue des premiers mois très compliqués. Éliminé également en Coupe du Roi par Al-Jabalain (3-1) qui est pensionnaire de deuxième division, le club de Dammam n'a plus gagné depuis le 14 septembre dernier en championnat contre Al-Fateh.

UN STAFF VIRÉ, DES RÉSULTATS QUI RESTENT NÉGATIFS

Seule leur d'espoir, la phase de poules de la Coupe du Golfe des clubs champions qui a commencé par trois victoires en trois matches. Menacé, le milieu anglais plaiderait sa cause il y a un mois et des changements ont eu lieu dans son staff : « je comprends que les résultats récents ont été décevants, mais je ne pense pas être à un point où un renvoi est nécessaire. » Pour autant, rien n'a changé dans les résultats du club saoudien qui reste sur une fessée 4-0 administrée par Al-Ittihad. Mark Allen, le directeur sportif exécutif, et Dean Holden, l'entraîneur adjoint, ont ainsi dû plier bagages et Michael Bell qui travaillait avec lui du côté d'Aston Villa est venu l'aider. Conservant la confiance des dirigeants, pour le moment, Steven Gerrard reste en place et va devoir redoubler d'efforts pour remonter la pente. Le dernier match contre Al-Ittihad n'a pas vraiment permis de se rassurer. « Nous nous sommes distingués en première mi-temps, mais Al-Ittihad a réussi à marquer, et les trois buts ont rendu la tâche difficile. Je ne suis pas ici pour critiquer un joueur, et à plusieurs moments du match, nous étions en compétition et avons suivi le rythme d'Al-Ittihad, et les buts ont été décevants et venaient d'attaques dans la profondeur. C'est le troisième match que nous jouons en une semaine, et nous avons souffert de fatigue, contrairement à Al-Ittihad, qui est mieux équipé » a-t-il déclaré. Cherchant des excuses et essayant de trouver la bonne formule, Steven Gerrard est bien loin de vivre le rêve saoudien sur le plan des résultats. Financièrement en revanche, il dispose d'un salaire de 17 millions d'euros annuel, il a donc touché environ 1 million d'euros par victoire depuis son arrivée, lui qui compte 17 succès pour 15 nuls et surtout 18 défaites en 50 rencontres avec les Chevaliers d'Ad-Dahna.



UN DUO POUR L'HISTOIRE Djokovic et Murray, main dans la main

À l'approche de l'Open d'Australie, Novak Djokovic a annoncé son nouveau partenariat en tant qu'entraîneur avec Andy Murray, l'ex-champion britannique récemment retraité. Ensemble, ils visent à décrocher un 25e titre du Grand Chelem, un objectif qui pourrait marquer un tournant dans la carrière du Serbe. Novak Djokovic, qui a déjà remporté 24 Grands Chelems, a choisi Andy Murray comme entraîneur pour la fin de saison 2024. Dans une interview accordée à Sky Sport, Novak Djokovic a expliqué que sa décision de faire appel à Andy Murray a été prise après une mûre et longue réflexion. "J'ai pris le temps de réfléchir à ce dont j'avais besoin à ce stade de ma carrière", a-t-il souligné. Après s'être séparé de son ancien entraîneur, Goran Ivanisevic, en mars dernier, le Serbe cherchait un partenaire de travail ayant une expérience comparable à la sienne. Murray, double champion de Wimbledon et lauréat de l'US Open, semble répondre à cette exigence. Il a vécu des hauts et des bas similaires : des blessures, des victoires en Grand Chelem et un statut de numéro un mondial. Djokovic a expliqué que l'expérience de Murray, notamment face aux défis physiques et mentaux d'une carrière de haut niveau, en faisait l'entraîneur idéal pour l'aider à atteindre son objectif : un 25e titre majeur à Melbourne en janvier. Si Murray a dû prendre sa retraite en raison des blessures, son savoir-faire pourrait être un atout majeur pour son nouveau partenaire. Avec Murray à ses côtés, Djokovic espère franchir un nouveau cap dans sa quête de records, et peut-être écrire une nouvelle page de l'histoire du tennis.

POSSIBLE RENCONTRE FAMILIALE INÉDITE EN FA CUP

Ashley Young et son fils se disputeront le ballon ?

Le tirage au sort du troisième tour de la FA Cup a offert un potentiel duel unique : Ashley Young, vétéran d'Everton, pourrait affronter son fils Tyler, jeune espoir de Peterborough. Une histoire familiale et du monde du foot qui fait rêver.



Le football anglais pourrait assister à une scène rare et émouvante lors du troisième tour de la FA Cup, prévu à la mi-janvier prochain. Ashley Young, légende vivante de la Premier League, pourrait croiser le chemin de son fils Tyler Young sur la pelouse de Goodison Park. Une éventualité qui a suscité l'enthousiasme du défenseur d'Everton, âgé de 39 ans, comme en témoigne son message publié sur les réseaux sociaux : "Wow..."

Les rêves pourraient devenir réalité". Ashley Young, un nom bien connu dans le football britannique, continue de briller sous les ordres de Sean Dyche à Everton. Malgré le poids des années, l'ancien joueur de Manchester United et Aston Villa reste un

élément clé des Toffees. Ce long parcours professionnel pourrait lui permettre d'affronter pour la première fois son fils Tyler, un jeune milieu de terrain de 18 ans évoluant à Peterborough.

Formé à QPR et transféré à Peterborough cet été, Tyler Young peine encore à s'imposer au sein de son club. Avec une seule apparition cette saison et une absence remarquable lors des deux premiers tours de la FA Cup, sa présence sur le terrain contre Everton reste incertaine. Cependant, ce tirage au sort a ravivé les espoirs de voir père et fils se retrouver face à face. Pour Ashley Young, ce serait une occasion unique de partager un moment historique dans une compétition qu'il connaît bien. Pour Tyler, ce serait une

opportunité de prouver son talent sur une scène prestigieuse, contre l'un des joueurs qui a façonné sa passion pour le football.

UN AFFRONTEMENT À FORTE SYMBOLIQUE

Ce potentiel duel entre père et fils transcende le simple cadre sportif. Il illustre la transmission d'une passion familiale et la symbolique du passage de témoin entre générations. Mais au-delà de l'histoire personnelle, ce match est également une affiche importante pour Everton et Peterborough. Les Toffees, favoris sur le papier, devront éviter tout excès de confiance face à une équipe qui rêve d'exploit.

Les supporters d'Everton attendent avec impatience cette

confrontation, non seulement pour espérer une qualification, mais aussi pour assister à un moment unique dans l'histoire de la FA Cup. De son côté, Peterborough pourrait capitaliser sur cet événement pour motiver ses jeunes joueurs à se surpasser.

Rendez-vous est pris le week-end des 11 et 12 janvier prochain à Goodison Park. La question demeure : Tyler Young sera-t-il aligné pour affronter son père ? Si la réponse reste incertaine, l'idée seule suffit à nourrir les rêves des passionnés de football.

En attendant, l'histoire Young contre Young pourrait bien marquer les mémoires, qu'elle se concrétise sur le terrain ou qu'elle reste une promesse de ce que le football peut offrir de plus humain.

À SON PALMARÈS TROIS ÉTRANGLEMENTS, TROIS VICTOIRES Abou Debeing, le rappeur devenu combattant de MMA

En seulement trois combats professionnels, Abou Debeing, ancien rappeur reconverti en combattant de MMA, s'est imposé comme un spécialiste des victoires par étranglement. À Rouen, France, Vendredi soir, lors de l'AEC, il a encore démontré l'efficacité de son adaptation express à ce sport exigeant. À l'AEC de Rouen, France, Abou Debeing a ajouté une nouvelle victoire à son palmarès parfait. Connue dans le monde de la musique sous le nom de scène Abou Debeing, le Français de 35 ans, dont le vrai nom est Abou Kamara, a une nouvelle fois brillé dans l'octogone. Opposé au Brésilien Tatu dans la catégorie des -70 kg, il a su tirer parti d'une erreur de son adversaire pour le soumettre par étranglement lors du deuxième round. Un succès qui n'a rien d'un hasard. Depuis qu'il s'est lancé dans le MMA il y a à peine 18 mois, Abou Debeing s'est illustré à chaque combat par une maîtrise redoutable des techniques de soumission. Déjà vainqueur par guillotine lors de ses deux précédents affrontements, il confirme ainsi son surnom de "spécialiste des étranglements".

UNE MONTÉE FULGURANTE DANS LE MMA

"Il y a 18 mois, il ne connaissait même pas le MMA, c'est incroyable," a commenté l'ancien combattant Taylor Lopilus sur RMC Sport. Face à un adversaire plus puissant physiquement, Abou a misé sur l'intelligence et la patience. "La stratégie était de le fatiguer et de résister à ses assauts. On travaille ces techniques à l'entraînement, alors quand ça paye, c'est une grande satisfaction," a confié le combattant de la team Unlock après sa victoire. Avant de briller dans l'octogone, Abou Debeing s'était déjà distingué dans le rap avec des collaborations à succès comme « C'est pas bon » avec Dadju ou le hit « Petit génie » en 2023, aux côtés d'Imen ES. Mais sa reconversion dans les sports de combat est tout aussi impressionnante. En octobre dernier, il avait battu Noel Nyunting par guillotine lors de l'AEF 9 à Rennes, France. Un an auparavant, il s'était fait remarquer dès son premier combat professionnel en soumettant Arnaud Recizac, toujours par guillotine. Fort de son invincibilité, Abou Debeing ne compte pas s'arrêter là. Selon son entourage, il pourrait remonter dans la cage dès début 2025 pour décrocher une quatrième victoire consécutive. Une ascension qui laisse entrevoir un avenir prometteur pour ce combattant atypique, à mi-chemin entre deux passions. Rappeur ou combattant, Abou Debeing semble avoir trouvé son rythme pour rester maître dans l'arène.

MALAISE CARDIAQUE SUR LE TERRAIN

Edoardo Bove rassure

Victime d'un malaise cardiaque face à l'Inter Milan dimanche dernier, le milieu de terrain Edoardo Bove, 22 ans, va mieux. Hospitalisé à Careggi, Italie, il a repris conscience et retrouve peu à peu ses forces, sous la vigilance du corps médical et le soutien de ses proches. La rencontre entre la Fiorentina et l'Inter Milan a été marquée par une scène inquiétante : Edoardo Bove s'est effondré sur le terrain, victime d'un malaise cardiaque. Transporté d'urgence à l'hôpital Careggi, le jeune joueur a d'abord été placé sous assistance respiratoire avant d'être extubé lundi, après une nette amélioration de son état.

Les premiers examens semblent rassurants : aucune lésion cérébrale n'a été détectée, bien qu'une arythmie cardiaque ait été

confirmée. Cette situation nécessite une surveillance stricte et de nouveaux tests cardiologiques dans les jours à venir. Malgré cette alerte, le jeune milieu prêté par l'AS Rome garde son tempérament combatif. Selon le directeur général de la Fiorentina, Alessandro Ferrari, Edoardo a exprimé un vif désir de retourner à la compétition, regrettant même que la rencontre contre l'Inter ait été interrompue : « Je veux jouer, j'ai envie de jouer, laisse-moi sortir ! » aurait-il déclaré avec frustration. Cet état d'esprit a marqué ses proches et ses coéquipiers, nombreux à lui rendre visite à l'hôpital. Parmi eux, Danilo Cataldi, le premier à l'avoir secouru sur le terrain, et son entraîneur Raffaele Palladino. Le gardien David De Gea a aussi relayé les bonnes nouvelles au centre d'entraînement : « Il va



mieux », a-t-il annoncé, rassurant tout le groupe. Si Edoardo Bove fait preuve d'un enthousiasme communicatif, son avenir sportif en Italie reste incertain. Les règles

sanitaires strictes imposées par le pays, comme l'a vécu Christian Eriksen après son malaise à l'Euro 2021, pourraient freiner son retour.

UNE REPRISE ENCORE INCERTAINE

Eriksen avait dû poursuivre sa carrière en Angleterre après avoir reçu un défibrillateur cardiaque, une solution non autorisée pour les compétitions en Italie. En attendant les résultats des examens, Bove continuera de suivre les exploits de ses coéquipiers depuis l'hôpital.

Edoardo Bove pourra-t-il retrouver les terrains et poursuivre sa carrière ? Si le chemin reste semé d'embûches, son envie de revenir et le soutien indéfectible de ses proches laissent entrevoir une lueur d'espoir.

DES EXPERTS US SUR LA GRÂCE PRÉSIDENTIELLE DE BIDEN ACCORDÉE À SON FILS

"Elle n'aurait de semblable que la grâce accordée à Richard Nixon, dans l'affaire de Watergate"

Le président américain Joe Biden a accordé, dimanche dernier, une «grâce totale et inconditionnelle» à son fils Hunter Biden, couvrant dix années d'infractions potentielles.

Une décision qui suscite une vague de critiques, notamment du camp républicain, et qui selon Politico n'aurait de semblable que la grâce accordée en 1974 à Richard Nixon. Joe Biden a pris une décision qui, selon un article publié le 2 décembre par Politico, marque un tournant dans l'histoire récente des États-Unis.

Une décision annoncée la veille, via un communiqué publié sur le site de la Maison Blanche. En accordant une grâce totale à son fils Hunter Biden, le président



PH: DR

couvre «toutes les infractions contre les États-Unis qu'il a commises ou pourrait avoir commises» entre le 1er janvier 2014 et le 1er décembre 2024. Cette formula-

tion, souligne le média américain, rappellerait celle employée par le président Gerald Ford à l'égard de Richard Nixon qui, au-delà du scandale du Watergate, «s'étendait à "toutes les infractions contre les États-Unis" que Nixon "a commises ou aurait pu commettre" entre le 20 janvier 1969 et le 9 août 1974».

«Je n'ai jamais vu un tel langage dans un document de grâce, à l'exception de celui de Nixon», a assuré à Politico Margaret Love, une ancienne procureure des grâces des États-Unis. Selon l'article, la période couverte par la grâce de Joe Biden inclut les années où Hunter Biden a rejoint le conseil d'administration de la compagnie gazière ukrainienne Burisma Holdings.

Ce détail n'est pas anodin, car cette période a souvent été citée par les républicains comme le théâtre d'activités présumées de corruption et de lobbying illégal. «Une grâce extraordinairement large» Les critiques se sont également focalisées sur la justification de Joe Biden. Le président sortant a déclaré dans un communiqué : «Je crois au système judiciaire, mais la politique brutale a infecté ce processus et a conduit à une erreur judiciaire». Pour ses détracteurs, cette décision est un acte politique destiné à protéger son fils des enquêtes potentielles.

Samuel Morison, avocat spécialisé dans la clémence, cité dans l'article de Politico, a confié que cette grâce mettait Hunter Biden «à l'abri de toute accusation fédérale». «C'est une grâce extraordinairement large, et elle n'a pratiquement pas d'équivalent dans l'histoire moderne des États-Unis» a-t-il ajouté.

Ainsi, selon Politico, cette grâce de Biden dépasse de loin les accusations de fraude fiscale et de possession illégale d'arme à feu pour lesquelles son fils avait déjà plaidé coupable. Margaret Love a également rappelé dans le média américain que «même les grâces les plus larges accordées par Trump étaient spécifiques quant à ce qui était gracié».

R. I.

R. I.

CORÉE DU SUD

Démission du ministre de la défense et levée de la loi martiale d'urgence

Le ministre sud-coréen de la Défense, Kim Yong-hyun, a présenté ses excuses aux citoyens et a déclaré qu'il avait présenté sa démission au président Yoon Suk-yeol, a rapporté hier, l'agence de presse Yonhap. La démission est intervenue peu de temps après que le principal parti d'opposition, le Parti démocrate, a proposé une motion de destitution contre le chef de la défense en raison des troubles liés à la loi martiale d'urgence. Entre-temps, le Premier ministre Han Duck-soo et les dirigeants du Parti du pouvoir du peuple au pouvoir se sont réunis au bureau présidentiel, probablement pour une réunion avec le président sud-coréen suite au projet de loi de destitution des partis d'opposition, a indiqué Yonhap dans une dépêche antérieure citant des sources. Les partis d'opposition sud-coréens ont présenté une motion de destitution du président Yoon, en raison des troubles politiques prolongés provoqués par la déclaration présidentielle d'une loi martiale d'urgence de courte durée, promulguée mardi soir. Yoon a levé sa motion hier, tôt le matin, après que l'Assemblée nationale a voté contre la loi. Plus tôt hier, les ministres du gouvernement sud-coréen ont exprimé leur intention de

démissionner en masse, a rapporté le journal local Chosun Ilbo. Le Premier ministre Han a exprimé sa volonté de «servir le public jusqu'au moment final», a déclaré Yonhap. La loi martiale d'urgence en Corée du Sud, déclarée par le président Yoon Suk-yeol mardi soir, a été levée tôt hier, lors d'une réunion du cabinet après que le rejet par le Parlement au terme d'un vote. La motion visant à lever l'ordre de loi martiale a été approuvée lors d'une réunion du cabinet convoquée d'urgenc. Avant la réunion, Yoon avait déclaré dans un discours télévisé que les troupes de la loi martiale avaient été retirées alors que l'Assemblée nationale exigeait la levée de la loi martiale, s'engageant à lever la loi martiale lors d'une réunion du cabinet pour accepter la demande du Parlement. Le président a demandé à l'Assemblée nationale de «cesser de paralyser» les affaires de l'État en ten-

tant de destituer des responsables gouvernementaux, de réduire le budget du gouvernement pour l'année prochaine et de lancer une équipe spéciale du procureur pour enquêter sur les scandales impliquant la première dame. Yoon a déclaré l'état d'urgence martial mardi soir, marquant la première déclaration de loi martiale depuis la fin de la dictature militaire du pays à la fin des années 1980. L'Assemblée nationale a tenu une séance plénière, adoptant une résolution visant à lever la loi martiale en présence de 18 députés du Parti du pouvoir populaire au pouvoir et de 172 députés des partis d'opposition, qui ont voté en sa faveur. Conformément à la Constitution, le président doit lever la loi martiale lorsque le parlement, composé de 300 membres, demande cette levée avec une majorité de législateurs votant en sa faveur.

R. I.

ALORS QUE MACRON EST DE RETOUR D'ARABIE SAOUDITE

Donald Trump à Paris ce samedi

Le président américain élu Donald Trump a déclaré qu'il viendrait à Paris, après demain, samedi, pour assister à la cérémonie de la réouverture de la cathédrale Notre-Dame. Le

future locataire, janvier prochain, de la Maison blanche, rencontrera à cette occasion, le président Français Emmanuel Macron, qui venait jute d'achever, la veille sa visite, en Arabie

Saoudite. Le déplacement de Donald Trump, à Paris, ce samedi, sera le premier déplacement à l'étranger, de celui qui entamera, son mandat à la tête de la présidence des États Unis, janvier prochain, depuis sa victoire, début novembre dernier, au terme de l'élection de celui qui succédera à Joe Biden pour occuper le bureau ovale. Dans un message posté sur son réseau social Truth, Donald Trump a

annoncé le 2 décembre sa présence à Paris pour la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Donald Trump a salué le président français Emmanuel Macron, affirmant que ce dernier avait «fait un travail formidable en veillant à ce que Notre-Dame retrouve toute sa splendeur», et de se réjouir : «ce sera une journée très spéciale pour tous !».

R. I.

L'ANIMATEUR AMÉRICAIN TUCKER CARLSON

«L'Ambassade US à Kiev n'autorise pas Zelensky à m'accorder une interview»

Tous les efforts de Tucker Carlson d'interviewer Volodymyr Zelensky "ont été entravés par le gouvernement américain", a indiqué l'animateur américain lui-même. "Pendant plus d'un an, nous avons essayé d'interviewer Zelensky. Nous avons essayé d'aborder la question sous différents angles, nous avons parlé avec de nombreux membres de son entourage. Nous en avons constamment discuté, mais ces efforts ont été entravés par le gouvernement américain", a déclaré Tucker Carlson dans une vidéo postée sur X. L'ambassade américaine en Ukraine, qui "utilise l'argent de nos contribuables, a déclaré au gouvernement de Zelensky: "Vous ne pouvez pas donner d'interviews", a expliqué le journaliste. Il a pourtant souligné que Volodymyr Zelensky avait été autorisé à parler à CNN, mais pas à lui. Selon Tucker Carlson, les citoyens américains n'ont pas une "vision complète de la situation", car ils n'ont pas accès à toutes les informations. «Les Américains ne savent que ce que leur disent les médias tels que NBC News et le New York Times» a-t-il dénoncé.

R. I.

VENTE DE VOITURES NEUVES EN RUSSIE

Croissance «remarquable» de 54% au cours des 11 premiers mois de 2024

Le marché russe des voitures neuves a connu une croissance remarquable de 54% au cours des 11 premiers mois de 2024, selon les données publiées hier, par l'agence d'analyse de marché Autostat. Entre janvier et novembre, les ventes de voitures neuves ont atteint près de 1,448 million d'unités, soit une augmentation de 54,1 % par rapport à l'année précédente, indique le rapport. Rien qu'en novembre, 121 884 voitures neuves ont été vendues, ce qui représente une hausse de 11,1 % par rapport à la même période l'année dernière. Les statistiques révèlent que la marque locale Lada a maintenu sa position de leader sur le marché, vendant 37 900 véhicules en novembre, soit une augmentation de 15,9% par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, les marques chinoises Haval et Chery ont suivi de près, enregistrant des ventes de 15 400 et 11 100 unités, respectivement, au cours du même mois. Un précédent rapport d'Autostat indiquait que plus de 1,3 million de voitures neuves ont été vendues en Russie en 2023, soit une augmentation de 64 % par rapport à 2022.

R. I.

DANS UN MONDE MINÉ PAR LES CONFLITS

L'ONU réclame 47 milliards de dollars d'aide humanitaire

L'ONU a lancé hier, un appel humanitaire à hauteur de 47,4 milliards de dollars pour aider 190 millions de personnes l'an prochain dans un monde malmené par les conflits et le changement climatique.

"Le monde est à feu et à sang", a déclaré le chef des affaires humanitaires des Nations unies, Tom Fletcher, lors de la présentation de l'appel à Genève, expliquant que "la combinaison des conflits, de la crise du climat et des inégalités a créé un parfait désastre". "Nous sommes confrontés à une crise multiple à l'échelle mondiale et ce sont les personnes les plus vulnérables qui en paient le prix", a-t-il relevé. L'ONU a pu aider l'an dernier 116 millions de personnes dans le monde. Elle estime que quelque 305 millions de personnes auront besoin d'aide humanitaire l'an prochain, mais les 47,4 milliards de dollars demandés - un montant légèrement inférieur à celui réclamé il y a un an - visent à fournir une assistance à seulement 190 millions d'entre elles. M. Fletcher, en poste depuis peu, a affirmé qu'il lui aurait été plus facile de demander un montant record comme ces dernières années. Mais il a expliqué l'importance d'"établir des priorités face au manque de financements" même s'il s'agit de "choix difficiles". Si "nous bénéficions d'une année de financement exceptionnelle, (...) nous irons au-delà des 190 millions, mais je dois être cynique et réaliste quant aux perspectives d'y parvenir", a-t-il relevé. En novembre, l'ONU n'avait reçu que 43% des près de 50 milliards de dollars demandés pour 2024. "Nous devons absolument nous attacher à atteindre ceux qui en ont le plus besoin et être vraiment impitoyables (...) en ce qui concerne l'affectation des fonds et les domaines dans lesquels nous pouvons avoir le plus d'impact", a-t-il insisté. Les conséquences du sous-financement des appels humanitaires sont "sévères", se désole l'organisation: en 2024, l'aide alimentaire a été réduite de 80% en Syrie, tandis que l'aide en matière d'eau et d'assainissement a dû être diminuée au Yémen alors que le pays est touché par le choléra.

"LE SYSTÈME HUMANITAIRE EST AUJOURD'HUI DÉBORDÉ, SOUS-FINANÇÉ ET LITTÉRALEMENT ATTAQUÉ"

"Nous avons besoin d'un élan de solidarité mondiale" face à la "lassitude des donateurs", a-t-il dit. Alors que de nombreux observateurs craignent que le président américain élu Donald Trump réduise son soutien financier aux organisations internationales, M. Fletcher a expliqué qu'il se rendrait à Washington au cours des prochains mois pour "dialoguer avec la nouvelle administration". Mais la fatigue



des donateurs ne concerne pas que les Etats-Unis, a-t-il dit, assurant qu'il irait aussi dans d'autres capitales pour "enfoncer des portes" afin de convaincre les donateurs traditionnels et de trouver de "nouveaux alliés". Mais l'obstacle le plus important à l'assistance et à la protection des personnes dans les conflits armés est la violation généralisée du droit international humanitaire, prévient l'ONU. Alors qu'il reste encore quelques semaines avant qu'elle ne se termine, 2024 est déjà considérée comme l'année la plus meurtrière pour les travailleurs humanitaires, avec un bilan dépassant les 280 morts de 2023. Selon M. Fletcher, 2024 a aussi été "catastrophique" pour les populations que l'ONU soutient. Gaza, Soudan, Liban... 2024 a été "l'une des années les plus brutales de l'histoire récente" pour les civils pris dans les conflits selon l'ONU, et "si aucune mesure urgente n'est prise, l'année 2025 pourrait être pire encore". A la mi-2024, près de 123 millions de personnes avaient été déplacées de force par les conflits et la violence, soit la douzième hausse annuelle consécutive. En parallèle, des catastrophes d'origine climatique ravagent des régions, provoquant des déplacements massifs de population. "En ce qui concerne les conflits, ce n'est pas seulement le fait qu'il y ait tant de conflits en même temps qui pose problème" mais le fait qu'ils durent plus longtemps, "dix ans en moyenne" désormais, a souligné M. Fletcher. "Plus les crises durent, plus les perspectives sont sombres: l'espérance de vie diminue, les taux de vaccination s'effondrent, l'éducation est en souffrance, la mortalité maternelle monte en flèche et le spectre de la famine grandit", relève-t-il.

« LES DÉPLACEMENTS FORCÉS VONT S'AGGRAVER EN 2025 »

Les Nations unies ont averti que les

niveaux déjà sans précédent de déplacements forcés risquaient de s'aggraver en 2025, alors que les conflits et les catastrophes poussent toujours plus de personnes à fuir leurs foyers. "Nous vivons dans un monde ravagé par des conflits violents, dont on ne voit pas le bout, qui brisent des vies et poussent les gens à fuir désespérément en quête de sécurité", a déploré le chef de l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, dans un communiqué. Le HCR cherche à obtenir 10,25 milliards de dollars l'année prochaine pour faire face aux crises qui s'intensifient. Une conférence des donateurs à Genève a permis de récolter mardi 1,14 milliard de dollars de promesses gouvernementales - les engagements du secteur privé portant le total des promesses à 1,5 milliard de dollars. "Le soutien résolu aux réfugiés et autres personnes déplacées de force manifesté aujourd'hui résonne comme un indispensable message de solidarité et d'humanité", a salué Filippo Grandi. "Les promesses faites sont autant d'engagements à sauver des vies, rendre leur dignité et donner de l'espoir à des millions de personnes." Selon le HCR, les déplacements forcés atteignent des "niveaux sans précédent", avec environ 123 millions de personnes déplacées dans le monde. Plus de 139 millions de personnes déplacées de force pourraient avoir besoin de la protection et de l'assistance du HCR l'année prochaine, en raison de "l'aggravation des conflits, l'intensification des catastrophes naturelles et (des) crises en cours", a estimé l'agence. "Les solutions durables restent toutefois inaccessibles pour beaucoup. Les réfugiés le sont en moyenne pendant 20 ans avant de retrouver leur foyer et la plupart des déplacés internes pendant plus d'une décennie", a-t-elle expliqué.

R. I.

SUR FOND DE LA CRISE EN CORÉE DU SUD

La Bourse de Séoul chute de 2%

La Bourse de Séoul a chuté de 2% hier, à l'unisson d'un affaiblissement du won, après l'éphémère instauration de la loi martiale en Corée du Sud, tandis qu'ailleurs en Asie, l'intensification des tensions sino-américaines plombait l'humeur des marchés. A la Bourse de Séoul, l'indice composite Kospi a dégringolé de 2% dès l'ouverture. Vers 01H45 GMT, il s'affichait en repli de 1,93% à 2.451,79 points. La plus grosse entreprise du

pays, Samsung Electronics, a plongé d'environ 3%, avant là de limiter ses pertes: vers 01H45 GMT, il lâchait 1,12%. De son côté, la monnaie coréenne s'est effondrée de plus de 2,5% face au billet vert dans la nuit, à 1.444,09 wons pour un dollar, au plus bas depuis plus de deux ans. Elle a effacé ses pertes en début d'échanges asiatiques, avant de se stabiliser à 1.414 wons pour un dollar (-0,05%). La Banque de Corée a convoqué mercredi une réunion extraor-

dinaire de son comité de politique monétaire pour "discuter de la situation (...) et des mesures de stabilisation du marché", selon l'agence Yonhap. Le won s'affiche déjà en baisse d'environ 10% cette année face au dollar, devenant l'une des devises les moins performantes d'Asie. La Bourse de Tokyo était dominée par la nervosité: vers 01H45 GMT, l'indice vedette Nikkei reculait de 0,36% à 39.108,83 points, et l'indice composite Topix de 0,46% à

2.741,09 points. La monnaie japonaise, considérée comme une valeur refuge, a initialement profité des inquiétudes sur les troubles politiques en Corée du Sud, grimpa dans la nuit jusqu'à 148,65 yens pour un dollar, au plus haut depuis mi-octobre. Le marché du pétrole était atone: le baril de West Texas Intermediate (WTI) cédait 0,08% à 69,88 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord 0,07% à 73,57 dollars.

R. I.

ALLEMAGNE

Le patron de la Bundesbank veut plus de souplesse sur l'endettement

Le président de la banque centrale allemande a appelé mercredi à assouplir le "frein à l'endettement" pour relancer l'économie du pays, rejoignant le camp des partisans, de plus en plus nombreux, d'une réforme des règles budgétaires. Donner plus de souplesse budgétaire à l'Etat pour retrouver la croissance est une "approche très intéressante", a jugé Joachim Nagel dans une interview au journal britannique Financial Times. "Nous pouvons envisager de faire une distinction entre les dépenses de consommation et les investissements, afin de disposer d'une plus grande marge de manœuvre" pour moderniser les infrastructures allemandes vieillissantes, a déclaré le patron de la Bundesbank. Instauré en 2009 par les conservateurs de la CDU, le "frein à l'endettement" allemand interdit au gouvernement d'emprunter plus de 0,35% de son PIB chaque année. Soutenue par les libéraux et critiquée par le centre gauche, cette mesure constitutionnelle a en partie conduit à l'implosion de la coalition gouvernementale en novembre. Désormais, même la CDU, à l'instar de nombreux économistes, se montre favorable à une réforme modérée de cet instrument, qui nécessiterait le soutien de deux-tiers des voix au Parlement. "L'expérience passée montre que lorsque l'Allemagne ressent la douleur, elle change", assure Joachim Nagel. Plombée par la crise de son industrie, l'Allemagne s'oriente vers une deuxième année de récession consécutive, avec un recul du produit intérieur brut attendu à 0,2% en 2024, selon les prévisions du gouvernement. Les hausses de droits de douane promises par Donald Trump pour son retour à la Maison-Blanche pourraient coûter à l'Allemagne 1% de son Produit intérieur brut, avait averti M. Nagel en novembre. Et les perspectives pour 2025 s'assombrissent: l'OCDE table désormais sur une croissance du PIB de 0,7%, soit une révision à la baisse de 0,3 point par rapport aux estimations de septembre. Les "Sages" allemands, conseil de cinq économistes, suggèrent eux une "réforme modérée" du frein à l'endettement pour booster les investissements public dans le transport, l'éducation et la défense. Dans le détail, ils préconisent de porter la limite du déficit public annuel à 0,5% si le ratio d'endettement reste sous les 90% du PIB, voire de 1% en cas de dette inférieure à 60% du PIB. Avec une dette équivalente à 63% de son PIB en 2024, l'Allemagne fait figure de bon élève dans la zone euro.

CHINE

Lancement d'un nouveau satellite de télédétection

La Chine a lancé hier, un nouveau satellite de télédétection depuis le Centre de lancement de satellites de Xichang, dans la province du Sichuan (sud-ouest). Lancé à 12H46 (heure de Pékin) par une fusée porteuse Kuaizhou-1A (KZ-1A), le satellite de télédétection, équipé d'un radar à synthèse d'ouverture (RSO), est entré sur son orbite prévue.

R. I.

Recette du jour



RAGOÛT DE POULET

Ingrédients pour 4 personnes:

- 1 pincée de safran
- 1 poulet entier, coupé en morceaux
- Sel et poivre fraîchement moulu
- 30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive
- 3 oignons moyens, hachés
- 3 gousses d'ail, hachées
- 15 ml (1 c. à soupe) de gingembre frais, haché
- 15 ml (1 c. à soupe) de curcuma
- 1 bâton de cannelle
- 15 ml (1 c. à soupe) graines de cumin, grillées et moulues
- 500 à 750 ml (2 à 3 tasses)

- de bouillon de poulet
- 1 poignée de raisins secs
- 250 ml (1 tasse) de pois chiches
- 175 ml (3/4 tasse) d'olives vertes, dénoyautées et coupées en deux
- 2 citrons (jus seulement)
- 1 poignée de persil italien, haché
- 1 poignée de coriandre hachée

Préparation
Tremper le safran pendant 10 minutes dans 2 c. à soupe d'eau. Mettre de côté.
Assaisonner les morceaux de poulet de sel et de poivre.

Chauffer l'huile d'olive dans une grande poêle à feu moyen-élevé. Lorsque l'huile est chaude, ajouter les morceaux de poulet. Cuire jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés de tous les côtés (10 minutes). Transférer le poulet à une grande assiette.
Ajouter les oignons, l'ail, le gingembre, le curcuma, le bâton de cannelle et le cumin au faitout. Cuire jusqu'à ce que les oignons soient ramollis et légèrement dorés (5 minutes). Incorporer le mélange de safran.
Remettre les morceaux de poulet dans la poêle, en

ajoutant le jus qui s'est accumulé dans l'assiette. Ajouter suffisamment de bouillon pour couvrir à peine le poulet. Porter à ébullition ensuite ajouter les raisins secs et les pois chiches. Baisser à feu doux et mijoter à couvert en remuant régulièrement. Cuire jusqu'à ce que le poulet soit tendre et bien cuit (30 à 35 minutes). Ajouter le jus de citron, les olives vertes, la coriandre et le persil et poursuivre cuisson (5 à 10 minutes de plus). Garnir de coriandre fraîche et de persil.

Gâteau du Jour

GÂTEAU AUX POMMES

Ingrédient :

- 4 pommes
- 170 g de farine
- 135 g de sucre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 3 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- 150 ml de crème liquide
- 75 g de beurre + un peu pour le moule
- 2 cuillérées à soupe de rhum

RÉALISATION

Attendrissez le beurre façon crème, puis battez avec les sucres (et vanillé) jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez les œufs un par un, et fouettez pour revenir à une texture homogène. Ajoutez ensuite la crème liquide, le rhum puis re-mé-



langez. Ajoutez ensuite la farine et levure puis homogénéisez. Lavez, épluchez les pommes, retirez le trognon, puis coupez-les en deux. Détaillez les ensuite en fines lamelles. Dans un moule à manqué beurré : Déposez environ 1/3 de pâte. Ajoutez ensuite la moitié des lamelles de pommes. Recouvrez du restant de pâte. Disposez joliment le restant de lamelles de pommes sur le dessus. Enfourniez le gâteau à 180°C pour 30 à 35 minutes. Vérifiez la cuisson à l'aide de la pointe d'un couteau : le gâteau est prêt quand la pointe de couteau ressort sèche. Servez le gâteau pommes tiède ou à température ambiante. Si vous aimez les gâteaux bien sucrés, vous pourrez saupoudrer d'un peu de sucre glace à la sortie du four (et après démoulage).



Conseil du jour

Un traitement de substitution nicotinique adapté pour arrêter de fumer

- timbres (ou patchs à la nicotine) à appliquer sur la peau.
- gommes à mâcher.
- nicotine à aspirer grâce à un inhalateur.
- nicotine en pulvérisation buccale par sprays.
- comprimés à sucer ou à faire fondre sous la langue.

Le saviez-vous?



Si vous faites tremper des écorces d'orange dans du vinaigre pendant deux semaines dans un pot scellé, puis versez le vinaigre dans un vaporisateur, vous pouvez l'utiliser pour le nettoyage ou comme insectifuge et c'est excellent pour éliminer les fourmis !



Bon à savoir !

une simple infusion de basilic peut soulager les gaz et l'acidité? Lorsque vous ressentez les premiers signes d'inconfort, essayez de mâcher quelques feuilles de basilic ou, mieux encore, de les faire bouillir dans une tasse d'eau. Laissez infuser quelques minutes et savourez. C'est une méthode douce et naturelle pour retrouver confort et bien-être!



Astuce du jour:

DÉBOUCHEZ LES CANALISATIONS AVEC DU BICARBONATE

Débouchez les tout en douceur avec du bicarbonate et du vinaigre blanc. Pour cela, faites chauffer un litre d'eau bouillante puis ajoutez-y 200 g de bicarbonate de soude, 200 cl de vinaigre blanc et 200 g

de sel. Une fois que vous aurez mélangé tous les composants, la préparation va se mettre à bouillonner de manière impressionnante : c'est prêt ! C'est alors le moment de verser la solution dans le

CITATION DU JOUR

" La vie est un mystère qu'il faut vivre, et non un problème à résoudre "

conduit bouché. Attendez environ une demi-heure puis rincez avec de l'eau bouillante.

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerouf - Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE D'EXPRESSION AMAZIGHE À BATNA

La pièce "Ikhef n ussegas" remporte le prix du meilleur spectacle

La pièce "Ikhef n ussegas" (Nouvel An), produite par le théâtre régional Dr Salah-Lombarkia de Batna a remporté le prix du meilleur spectacle du 13^{ème} Festival culturel national du théâtre d'expression amazighe, clôturé lundi soir au théâtre régional de Batna.

La pièce, une comédie dédiée au respect des us et coutumes et à la préservation du patrimoine culturel, s'est adjugée trois autres prix : meilleure mise en scène pour Ali Djebbara, meilleure interprétation féminine pour Amal Ouahiba Lamri et meilleure interprétation masculine obtenue par Riad Lounansa. Le prix de la meilleure musique a été décerné à Nacera Benyoucef et Ferhat Kaci pour la pièce "Anz...Oul" de la troupe Ithran Takerboust de Bouira, également lauréate du prix du jury, tandis que le prix du meilleur texte est revenu à Mohamed Amine Kadi pour la pièce "La nuit Blanche" de l'association Thichradh, en collaboration avec le théâtre régional de Tizi-Ouzou. Le prix de la meilleure scénographie a été attribué, ex-æquo, à Belkacem Kaouane pour la pièce "Le Rêve" de l'association Imezdai Idhlissen Inlamdhen de l'Université de Béjaïa, et à Sahal Smail pour la pièce "El Okda" (le nœud) de l'association Djaouaher El Fen pour le théâtre et le cinéma de Timimoun. Deux autres récompenses ont également été créées pour cette édition, à



savoir le prix du meilleur espoir masculin, décerné au comédien Belkacem Atari pour la pièce "La nuit blanche", et celui du meilleur espoir féminin, attribué à Saida Melikeche pour son rôle dans la pièce "Le rêve". La soirée de clôture de cette manifestation, inaugurée le 28 novembre sous le slogan "Racines et Authenticité", a attiré un nombreux public constitué de professionnels du théâtre, d'intellectuels et d'amateurs de théâtre qui ont assisté à un spectacle intitulé "La vendeuse de roses", conçu et interprété par de jeunes amateurs ayant participé à deux ateliers de formation en interprétation, en diction et en écriture théâtrale en langue amazighe organisés dans le cadre de ce festival. Sept pièces étaient en lice pour les prix de ce

festival : deux produites par les théâtres régionaux de Batna et de Tizi-Ouzou, et le reste par des troupes de Bouira, de Tougourt, de Bejaïa et de Timimoun.

La pièce "Idghath" du théâtre régional de Batna, une nouvelle production mise en scène par Chawki Bouzid, et qui a été récemment donnée dans certaines régions de l'est du pays, a été présentée hors compétition au cours de la soirée de clôture. Pour rappel, parallèlement aux représentations théâtrales au programme, deux séminaires sur "les pratiques pré-théâtrales dans le patrimoine amazigh" et "les formes de divertissement populaire" ont été animées par des chercheurs universitaires et des spécialistes du quatrième art.

FESTIVAL INTERNATIONAL "SIDI M'HAMED-BENAOUDA" DU FILM-DOCUMENTAIRE

La 3^e édition du 11 au 14 décembre à Relizane

Le 3^e Festival international "Sidi M'Hamed-Benaouda" du Film-documentaire (RIFDOC), dédié au film documentaire, se déroulera du 11 au 14 décembre dans la ville de Relizane, avec la participation de 17 pays, dont le Sultanat d'Oman en invité d'honneur, ont annoncé, mardi à Alger les organisateurs. S'exprimant lors d'un point de presse, le Commissaire du "RIFDOC Sidi M'Hamed-Benaouda", Abdelkader Ouadah a, d'abord, rappelé que cette "manifestation cinématographique dédiée au documentaire" est organisée par l'association "Ez'Zeitouna", dont il est également président. Accompagné M. Ouadah dans la présentation de cet événement, le directeur artistique de ce festival, Abderouf Ben Ahmed a indiqué que "cette 3^e édition était entièrement dédiée à la Palestine", relevant au passage que les pays participant étaient issus "d'Afrique, d'Europe et

d'Asie, à l'instar de l'Italie, l'Égypte, la Tunisie, la Libye, le Pakistan, le Portugal, la Russie et le Qatar". Lors de cet événement cinématographique, le concours concernera les sections des longs et courts métrages documentaires, prévoyant dans la rubrique "Cinérama", d'autres films dans les mêmes catégories programmés hors compétition. Des films dans les sections longs et courts métrages documentaires seront soumis à l'appréciation d'un jury, présidé par l'Algérien Aïssa Bensaid, qui décernera aux lauréats les prix d'"EL AALFA" d'Or, d'Argent et de Bronze, ainsi que pour le prix spécial du Jury qui récompensera le film qui se distinguera par sa singularité dans le traitement de son sujet, se démarquant également de toute approche traditionnelle. Douze longs métrages documentaires seront en lice pour le podium, dont, "Red Africa" (Russie-Portugal),

d'Alexander Markov, "Death of a City" de João Rosas (Portugal), "La rocheuse du désert" de Sara Nacer (Algérie) et "Derrière la porte", de Karine de Villers et Mario Brenta (Italie). Onze courts métrages documentaires sélectionnés entreront en compétition, parmi lesquels, "From Ground Zero" de Mohamed Achraf Chabane (Égypte), "Alger la blanche" de Hakim Mohammadi (Algérie). Dans la section des longs métrages documentaires hors compétition, le film "Lisca Bianca" de Giuseppe Galante sera présenté en avant première mondiale", selon le Commissaire du "RIFDOC Sidi M'Hamed-Benaouda", Abdelkader Ouadah. Des conférences et des rencontres seront au programme du 3^e Festival international "Sidi M'Hamed-Benaouda" du Film-documentaire (RIFDOC) qui rendra hommage au cinéaste, producteur et animateur Djamel Eddine Hazourli.

KHENCHELA

Les Journées littéraires réunissent plus de 30 écrivains et poètes

La septième édition des Journées littéraires de Khenchela s'est ouverte mardi à la Maison de la culture Ali-Souaihi en présence de plus de 30 écrivains et poètes issus de plusieurs wilayas du pays. Cette manifestation, organisée par la Maison de la culture en coordination avec l'association El Kalima pour la culture et l'information d'Alger, réunit des universitaires et des figures de la poésie et de la littérature, dont Abdallah Hammedi, Bouzid Harzallah, Abdelali Mezghiche, Badr Mennani, Naziha Taïf, Abdelhamid Khetala et Maâmar Benrahla. Le directeur de wilaya de l'Administration, Omar Djemai, accompagné du directeur de la Culture et des Arts, Mohamed El Alouani, ont présidé la cérémonie d'ouverture de ces journées placées, cette année, sous le slogan "La littérature est résistance", en solidarité avec les causes justes dans le monde. Le directeur local de la Culture a indiqué que la région des Aurès est "fière et honorée" d'accueillir ces journées, mettant l'accent sur "l'importance de la littérature et de la poésie dans le combat contre le colonialisme et la mise à nu de l'horreur qu'il charrie". Pour sa part, Samia Merzougui, directrice de la Maison de la culture Ali Souaihi, a déclaré à l'APS que cette manifestation culturelle vise à "mettre en lumière les plus importantes questions littéraires contemporaines" et à "attirer un public d'intellectuels, d'universitaires et de personnes intéressées par le monde de la littérature". Le programme de la manifestation, qui comprend plusieurs interventions axées sur la littérature de résistance, ainsi que des ateliers avec de jeunes écrivains, sera entrecoupé de lectures poétiques déclamées par les participants qui présenteront leurs dernières œuvres, a-t-elle ajouté.

ANNABA

Ouverture d'un atelier de formation à l'art de l'improvisation théâtrale

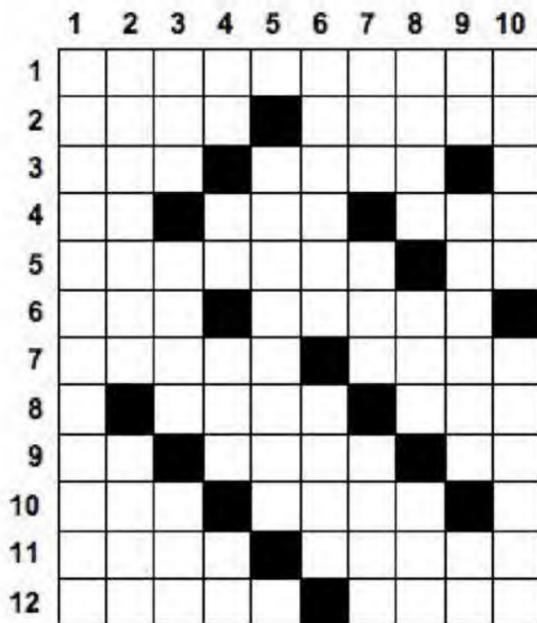
Un atelier de formation à l'art du théâtre d'improvisation a été ouvert au palais de la Culture Mohamed-Boudiaf d'Annaba dans le cadre de la diversification de l'offre de formation artistique et de la découverte de talents dans ce domaine, a indiqué mardi le directeur de cet établissement culturel, Abdelaziz Zbartai. L'atelier de formation se déroule sur la scène de la salle de spectacles du palais de la culture sous forme de spectacles improvisés dans le cadre d'un concours où les stagiaires se mesureront les uns aux autres, individuellement et en groupes, pour présenter des spectacles basés sur le pouvoir de l'imagination, selon les encadreurs de l'atelier. Les spectacles sont basés sur des mots, des expressions, des thèmes ou un personnage où les concurrents, "influencés" par le public, tentent de construire un spectacle traduisant le sens du mot, du thème ou du personnage, sur une durée ne devant pas excéder cinq minutes par spectacle, selon ces mêmes formateurs. L'atelier de formation en improvisation théâtrale, ouvert dans le cadre de la saison culturelle 2024-2025 et réunissant une vingtaine de stagiaires, vise à découvrir des talents dans le domaine du jeu théâtral à travers la formation de jeunes gens aux "règles de l'art du jeu théâtral", à l'improvisation et à leur accompagnement.

ARTISANAT

Une trentaine d'artisans exposent leurs produits à Alger

Une trentaine d'artisans, issus de plusieurs wilayas du pays, exposent à Alger leurs produits d'artisanat à travers une exposition collective mettant en valeur différents métiers traditionnels. L'exposition qui se poursuit jusqu'au 5 décembre au Centre culturel Mustapha-Kateb, propose un éventail de produits traditionnels notamment des pièces de dinanderie, des tapis, des bijoux et autres objets de valeur traditionnelle et artistique. Des artisans de Constantine, Alger, Khenchela, Ghardaïa ou encore de Tamanrasset, proposent une variété de produits fabriqués à la main et inspirés d'un savoir-faire ancestral, jalousement préservé. La dinanderie, spécialité des artisans de Constantine, est présente à travers des objets utilitaires - ustensiles notamment -, fabriqués en cuivre, en plus des bijoux en argent et les tapis tissés à la main. L'exposition met également en valeur la maroquinerie, un métier traditionnel décliné à travers une palette d'articles et pièces confectionnés en cuir. Présent à l'exposition, Tarek Boulachab, représentant de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), a souligné que cette manifestation visait à "mettre en valeur les métiers artisanaux et de donner une visibilité aux produits des artisans". Il a également soutenu que les expositions collectives "participent à la promotion des métiers traditionnels, forgés au savoir-faire ancestral". Organisée par l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger en partenariat avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), l'exposition est ouverte au public jusqu'à jeudi.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 - Délit qui consiste à consommer dans un café sans payer - 2 - Faisait la bise - Retournées - 3 - Toiles - Façon de rouler - 4 - Dans la foulée - Durillon - Débarque le jour le plus long - 5 - Infidèle - Argon - 6 - Outil de paveur - Poètes grecs anciens - 7 - Rongeur - Anneau de cordage - 8 - Espionne - Partie de partie - 9 - Le matin - Esprits - Employé dans l'hypothèse - 10 - Pronom - Gaz rare - 11 - Vieilles bêtes noires - Immobile - 12 - Pour les garnir, il faut être boucher - Poisson.

VERTICALEMENT

1 - Relatif à l'horoscope - 2 - Cautèle - Ils sont élevés en prison - 3 - Pronom - Change de courant - Fin de participe - 4 - Un peu de vent - Fixé au joint - Trou mural - Réfléchi - 5 - Façon de pivoter - 6 - Berce pour mieux endormir - Prince troyen - 7 - Ville allemande - Ville des Pays-Bas - Variétés de patates - 8 - Débandade - Lentilles - Cap d'Espagne - 9 - En partie - Presses - Consonne double - 10 - Poursuivre - Étendue.

Mots fléchés

Ravauder	Vivant	Glace anglaise	Dans la gamme	Débauche
Dange-reux	Menés en bateau	Échauffait la bile	Point de fuite	Tête de canard
Dupes				Tranche de tranche
Vapeur				Déchets organique
S'arrête à la grève		Acide	Perte de liquide	Étoile des toiles
Enzyme		Embêté	Produit de la fumée	
Pierre de touche		Courses		Une bonne base
Fait la chaîne		Résultats		
	A réformer		Grecque	
	Aliment		Surpris	Arsenic
Façon d'avancer	Cœur tendre		Naturels	Vieille cité
	Roue		Temps compté	
Terne		Coule en Suisse		Indique le lieu
Cambriolage		En partie		Nourriture de berger
			Affectée	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Pédantisme (10 lettres)

M	E	D	N	E	M	A	R	E	M	R	O	F	E	R	N	R	E
L	A	E	C	U	A	S	T	U	B	E	D	V	E	I	A	R	L
I	L	N	N	I	D	R	A	J	N	C	A	N	S	M	T	I	E
O	A	U	O	B	O	R	D	A	I	R	T	C	I	E	M	R	V
P	M	R	T	I	S	N	R	E	G	E	O	E	R	I	E	A	T
F	R	E	N	S	R	C	I	E	R	T	R	P	E	I	L	T	N
I	O	I	E	O	E	T	S	V	C	I	R	R	R	E	E	E	A
S	N	T	C	I	C	U	I	E	E	R	O	P	T	T	R	L	G
I	I	N	E	R	L	H	E	E	R	A	O	B	C	E	T	A	E
O	O	E	D	C	N	T	A	T	R	V	U	F	L	U	E	G	L
T	R	V	E	E	A	I	E	I	N	C	I	E	A	O	R	E	I
N	T	R	O	H	R	S	R	L	R	O	E	L	N	J	U	L	T
O	C	R	E	L	A	I	T	E	I	E	B	E	E	S	A	H	U
M	O	R	U	C	U	L	O	R	S	G	N	E	S	S	A	M	E
H	A	I	E	P	R	M	T	F	E	U	U	A	E	P	P	A	M
E	V	I	L	O	M	I	E	E	E	I	E	T	I	A	R	T	R
E	N	I	O	D	I	I	T	J	P	U	O	C	T	N	E	V	E
E	M	I	T	L	U	L	A	V	I	N	S	U	R	T	N	I	D

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AMENDE - APPEAU - ASTRE - BOIRE - BONTE - BORD - CHAIRE - CLAN - COUP - DEBUT - DECENT - DERME - ECRAN - ECRIT - ENTIER - FOIRE - FORCE - FORMER - GANT - GILET - GRAVE - HAIE - HALTE - HASE - IDOINE - IMPUR - INTRUS - JARDIN - JEUNE - JOUET - LEGALE - LIMIER - LIVRE - MANOIR - MASSE - MONT - NIVAL - NIVEAU - NORMAL - OCTROI - OISIF - OLIVE - POIL - PRETRE - PRIERE - RAMIER - RECLUS - RENTE - SAUCE - SERIN - SOIR - TIERCE - TOCSIN - TRAIT - ULTIME - URETRE - UTILE - VALET - VENT - VOLUME.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Fulgurante - 2. Ulule - Suis - 3. LM - Oses - Ms - 4. Iasi - Nimbe - 5. Givre - Surs - 6. Ir - Été - Ré - 7. Née - E.N.A - Sc - 8. Fouine - 9. Us - Algérie - 10. Sel - Em - Ode - 11. Épie - Eider - 12. Stars - Lésa.

VERTICALEMENT :

1. Fuligineuses - 2. Ulmaire - Sept - 3. Lu - Sv - Ef - Lia - 4. Gloire - Oa - Er - 5. Ues - Éteule - 6. En - Énigme - 7. Assis - Âne - Il - 8. Nu - Mur - Érode - 9. Timbres - Ides - 10. Esses - Créera.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Éventé - Écu - Éteule - Ré - In - Gelure - Tua - Érode - Bulls - Étui - Ruées - Sl - Gel - Mur - Er - Uélé - Us - Os - Espions - Ers - Année - Aspes - Esse.

VERTICALEMENT :

Aventureuses - Et - Ulule - Rp - Inégale - Lèse - Tue - Sèmes - Telle - Su - Pa - Eure - Ruiné - Dé - Rots - Sons - Crédule - Nés - Sue - Ei - Rasée.

MOTS MASQUÉS ÉGRATIGNURE

Les courses en direct



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024 - PRIX : BEGUIN MESLOIS - TROT ATTELÉ
DISTANCE : 2 300 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Cyrus de Cayola et Codex Bourbon, les favoris

L'épreuve de la journée de ce jeudi à l'hippodrome de Zemmouri regroupera au même rond de présentation douze trotteurs aux fortunes diverses qui s'aligneront sur la même ligne de départ de la distance de 2300 mètres répartis en trois poteaux : Le premier poteau aux 2300m mettra aux prises 8 trotteurs avec avantage au mâle de 12 ans Cyrus de Cayola absent depuis mois de mai et le hongre Codex Bourbon depuis le mois de juillet. À notre avis, ces deux trotteurs viseront la plus haute marche du podium, et le trotteur Boumberto de PO qui vient de reprendre les compétitions le 14 novembre. Le second poteau est composé de 3 trotteurs, l'avantage est pour la femelle alezan de 11 ans Dune Mesloise qui reste sur une excellente performance lors de sa dernière sortie sur 2500 mètres et au dernier poteau le beau mâle de 12 ans Cher Ami qui reste sur deux beaux accessits, 4e sur la même distance du jour et 3e dans une distance réduite. Rappelons que cette épreuve est réservée aux trotteurs de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé une somme de 240.000 en gains et places depuis le premier avril. À cet effet, dans ce pari, il faut se pencher vers les meilleurs techniciens soit entraîneur et driver pour tisser la bonne combinaison gagnante.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. AMERICAN JONES. Tâche difficile.
2. SUPRAMOUR DAUGUSTE. Aléatoire.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
T. BELHABCHIA	1	AMERICAN JONES	MED.GHENNAM	2300	PROPRIÉTAIRE
C. SAFSAF	2	SUPRAMOUR DAUGUSTE (0)	M. HAMLIL	2300	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIOUI	3	DARK NIGHT	R. TARZOUT	2300	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIOUI	4	ECLAIRE DE RAGE (0)	A. SAHRAOUI	2300	PROPRIÉTAIRE
C. SAFSAF	5	VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2300	PROPRIÉTAIRE
AD. NAILI	6	BOUMBERTO DE PO	Y. MEZIANI	2300	Y. MEZIANI
ASS/TIAR-GUEROUI	7	CYRUS DE CAYOLA	N. TIAR	2300	A. TIAR
L. BOUDJEMAA	8	CODEX BOURBON	A. BENHABRIA	2300	PROPRIÉTAIRE
D. HAMANI	9	IRISH PAULO	S. FOUZER	2325	R. ABDERRAZAG
M. BECHAIRIA	10	DUNE MESLOISE	A. BENAYAD	2325	PROPRIÉTAIRE
ASS/TIAR-GUEROUI	11	AYANNA D'OGER (0)	M. BENCHOUK	2325	A. TIAR
R. DJEDDIOUI	12	CHER AMI	AM. BENDJEKIDEL	2350	ABM. BOUBAKRI

3. DARK NIGHT. N'arrivant plus à retrouver sa forme de l'année précédente, comme le montrent ses décevantes dernières sorties.

4. ECLAIRE DE RAGE. Il est mon outsider de charme... Méfiance.

5. VICTOIRE DU VERGER. Au-dessous du lot.

6. BOUMBERTO DE PO. Méfiance, il est entre les mains d'un professionnel, l'entraîneur driver Youcef Meziani qui n'engage pas pour jouer le rôle d'un figurant.

7. CYRUS DE CAYOLA. C'est un trotteur de classe et un grand classique, vu le lot présent sa tâche ne sera pas difficile.

8. CODEX BOURBON. Il fera son retour sur les pistes de trot, ce magnifique hongre à les moyens de remporter cette épreuve.

9. IRISH PAULO. Ce jeune trotteur, de 6 ans, son seul handicap, ses allures, sauf que cette fois est piloté par son driver fétiche.

10. DUNE MESLOISE. Cette trotteuse vient d'obtenir une 5e place sur 2500m après un repos de 4 mois. Une place lui est réservée sur le podium.

11. AYANNA D'OGER. Rien que pour son appartenance le duo de choc A. Tiar entraîneur, est pilotée par un driver amoureux du podium Mahdi Benchouk qui peut créer la surprise.

12. CHER AMI. Notre cher ami commence à reprendre confiance lors de ses deux dernières tentatives après une longue série d'échecs.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

8. CODEX BOURBON - 7. CYRUS DE CAYOLA -
10. DUNE MESLOISE - 12. CHER AMI -
4. ECLAIRE DE RAGE

LES CHANCES

6. BOUMBERTO DE PO - 4. ECLAIRE DE RAGE

Arrestation de 12 éléments d'une cellule néonazie qui préparait "des actions violentes" en Italie

La police italienne a annoncé mercredi l'arrestation de 12 personnes appartenant à une cellule néonazie qui préparait des "actions violentes visant de hauts responsables des institutions", selon un communiqué. Cette cellule était "déjà dans une phase opérationnelle", étant "en mesure de réaliser des attentats avec les techniques utilisées par les +loups solitaires+", selon la même source. L'enquête qui a mené à leur arrestation, vise 25 personnes au total. Des perquisitions se sont déroulées sur tout le territoire national, de Palerme, en Sicile, à Milan, au nord. Ces 25 personnes, âgées de 19 à 76 ans, sont accusées d'avoir "organisé et fait partie de l'association +Werwolf division+ qui défendait des idéaux suprémacistes et néonazis (...), et visait au renversement" de l'actuel système démocratique, précise la police italienne. Leur projet visait à instaurer un Etat "autoritaire, fondé sur la race aryenne" et préparait "des actions violentes visant de hauts responsables des institutions". La police rappelle dans son communiqué que le nom même de l'association, "Wervolf division", renvoie aux projets de sabotages et de guérilla des troupes nazies contre les troupes alliés lors de la Seconde Guerre mondiale.

50 élèves frappés par la foudre dans l'est de la RD Congo

Au moins 50 élèves d'une école primaire de la ville de Tchabi, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont été frappés par la foudre, rapportent des médias locaux, mercredi. La radio congolaise Okapi, a indiqué que tous les enfants étaient hospitalisés. Parmi eux, "30 sont dans un état grave". La foudre a frappé le bâtiment principal de l'école pendant les cours, alors qu'il y avait plus de 1.000 élèves, selon la même source, entraînant la suspension des cours. Selon les conclusions des experts de la Nasa américaine, la partie orientale de la RDC, se trouve dans une zone où les orages sont plus forts et plus fréquents que dans d'autres endroits de la planète.

Deux personnes arrêtées pour détournement de marchandise subventionnée à Blida

Deux (2) suspects dans une affaire de détournement d'une marchandise subventionnée (Blé) de sa destination ont été arrêtés par les services de la Gendarmerie nationale de Blida, a-t-on appris mardi, auprès de ce corps sécuritaire. Les deux suspects ont été interpellés par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Beni Tamou, pour "abus de confiance, détournement d'une denrée subventionnée de sa destination et constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de préparer un



délit d'atteinte à l'économie nationale", selon la même source. L'opération a été réalisée suite à des informations parvenues aux services de la Gendarmerie nationale por-

tant sur le détournement d'une quantité de blé d'importation, estimée à 334 qx, en provenance du port de Bejaia, d'une valeur de plus de 2 millions de DA. Les investigations menées dans cette affaire ont permis l'arrestation de deux (2) personnes, dont une employée à la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) d'El Affroun, en plus de l'identification d'un troisième suspect actuellement en état de fuite. Les suspects seront déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Affroun, a conclu la même source.

Sûreté d'Alger: saisie de 3240 comprimés psychotropes à El Harrach



Les services de la sûreté de wilaya d'Alger (SWA) ont arrêté, au cours de la semaine passée, un individu impliqué dans une affaire de trafic de drogue, et saisi 3240 comprimés psychotropes, indique, mercredi, un communiqué des mêmes services. "Les services de la sûreté de wilaya d'Alger (SWA), représentés par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Bourouba relevant de la circonscription administrative d'El Harrach, ont arrêté, un individu impliqué dans une affaire de trafic de drogue et saisi 3240 comprimés psychotropes", précise le communiqué. L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, est intervenue suite à l'exploitation d'une information faisant état de mouvements suspects d'un individu dans un quartier à El-Harrach. Les investigations ont permis l'arrestation du suspect et la saisie de 3240 comprimés psychotropes. Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent, pour trafic de drogue, conclut le communiqué.

Secheresse en Afrique australe: 26 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë

La sécheresse historique qui frappe l'Afrique australe a plongé 26 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire aiguë, a alerté mercredi le Programme alimentaire mondial (PAM) qui a besoin de 300 millions de dollars pour l'aide d'urgence. Celle-ci "ne peut pas attendre", a déclaré la directrice du PAM au Mozambique Antonella D'Aprile lors d'un point presse à Johannesburg. "C'est vraiment maintenant qu'il faut



apporter son soutien", a-t-elle ajouté. Angola, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe sont les plus touchés. Dans de nombreux endroits, les paysans qui devraient déjà

avoir semé à cette époque de l'année n'ont pu le faire, faute de ressources ou d'eau en attendant la nouvelle saison des pluies. "Si vous voyagez à travers le pays, vous ne voyez que des champs vides... La situation est vraiment désastreuse", a décrit Antonella D'Aprile à propos du Mozambique. "Les gens ont très peu ou presque rien à manger", a-t-elle relaté, "des milliers de familles survivent avec un seul repas" par jour. Au Malawi, le PAM a dû importer des denrées alimentaires pour fournir une assistance en raison des pénuries. "Près de la moitié des récoltes de maïs ont été détruites par la sécheresse causée

par El Nino au début de l'année", a déclaré le représentant du PAM dans le pays, Paul Turnbull. "Les adultes ne mangent pas pour que leurs enfants puissent se nourrir, retirent les enfants de l'école et vendent tout ce qu'ils possèdent de valeur", raconte-t-il. La Zambie, connue comme le "grenier alimentaire de l'Afrique australe", se trouve "au bord d'une crise alimentaire", a averti Cissy Kabasuuga, directrice nationale du PAM. À ce tableau en Afrique australe, s'ajoutent plus de 25 millions de personnes confrontées à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence en République démocratique du Congo (RDC), d'après Peter Musoko, représentant du PAM dans le pays. Une situation "due à un cocktail" de conflits, d'événements climatiques extrêmes et de crises sanitaires, comme les épidémies de Mpox, choléra et rougeole, a-t-il ajouté, et il n'y a "aucun soulagement en vue".

La Chine enregistre son automne le plus chaud en 63 ans

La Chine a enregistré son automne le plus chaud depuis les premiers relevés en 1961, a annoncé mercredi le Centre national du climat, en hausse de 1,5 degré par rapport à la moyenne. Entre le 1er septembre et le 30 novembre, la température moyenne au niveau national était de 11,8 degrés, contre 10,3 degrés en moyenne, précise l'institution dans une publication sur le réseau social chinois Wechat. Le géant asiatique est le premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, responsable selon les scientifiques du changement climatique. Le pays, tout comme le reste du globe, fait face à une augmentation significative de ses températures moyennes, entraînant des épisodes de vagues de chaleur, de sécheresse et d'inondations de plus en plus fréquentes. Ainsi, le Japon a également annoncé mardi avoir traversé l'automne le plus chaud depuis le début des relevés systématiques de températures il y a 126 ans. La Chine a connu une urbanisation et une industrialisation rapides qui ont augmenté les îlots de chaleur urbain, et élevé drastiquement les émissions de carbone. En 2023, le pays a produit 12,6 gigatonnes de CO2, selon les données de l'Agence internationale de l'énergie.

17 personnes meurent après avoir consommé de l'alcool frelaté en Turquie

Dix-sept personnes sont mortes à Istanbul depuis la fin novembre et 22 autres sont hospitalisées après avoir consommé de l'alcool frelaté, ont rapporté mercredi les médias turcs. Huit personnes soupçonnées d'avoir écoulé l'alcool à l'origine de ces décès ont été placées en détention, selon l'agence officielle Anadolu. Les autorités avaient annoncé la semaine passée avoir saisi à Istanbul 410 litres d'éthanol et de méthanol, ainsi que 165 bouteilles d'alcool de contrebande et de produits utilisés dans la fabrication d'alcool. Fin 2021, au moins 25 personnes étaient décédées en quelques jours dans plusieurs provinces du pays. Une quarantaine d'autres étaient mortes intoxiquées un an plus tôt.

EXPRESS-HISTORIQUE Drôle de secret (13)

Chaque fois que le jeune coiffeur ressentait le besoin de s'exprimer, il se rendait dans un endroit isolé où personne ne pouvait l'entendre, laissant libre cours à ses paroles.

Le roi a des oreilles semblables à celles d'un âne !!
Le roi a des oreilles semblables à celles d'un âne !!

Un jour, il alla jusqu'à plonger dans un fleuve, espérant se libérer du poids qui pesait sur sa conscience ...

à suivre

MÉTÉO D'ALGER

Jeudi 5 décembre 2024

17 °C / 12 °C



Dans la journée : Pluie
Vent : 22 km/h
Humidité : 69%



Dans la nuit : Pluie
Vent : 15 km/h
Humidité : 82%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Jeudi 3 djoumad el thani 1446

Dohr : 12h39
Assar : 15h14
Maghreb : 17h35
Ïcha : 18h59

Vendredi 4 djou-
mad el thani 1446
Sobh : 06h15
Chourouk : 07h47

INDUSTRIE

GICA contribue à la couverture des besoins nationaux

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie « GICA » a réalisé des résultats « très encourageants », dans la production du ciment, contribuant significativement à la couverture des besoins nationaux.

Selon les données présentées au ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, GICA qui s'est lancé en 2018 dans l'exportation, a aussi lancé de nouveaux projets, dont la fabrication d'un chargeur de navires (Shiploader), la réalisation de cinq de dépôts de proximité dédiés au stockage des céréales, outre ceux relevant des biens saisis dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption, en vertu de décisions judiciaires définitives, dont deux cimenteries à Adrar et Djelfa et six briqueteries. Le groupe a également présenté ses réalisations concernant l'exportation du ciment et du clinker, exposant les obstacles qui entravent



la réalisation de résultats meilleurs dans ce domaine. Dans ce cadre le ministre a souligné, à cet égard, que ledit groupe bénéficiait de l'accompagnement de son département ministériel, en vue de lever les obstacles, et faciliter les opérations d'exportation, en coordination avec les services com-

pétents. À cette même rencontre d'évaluation des groupes industriels et organismes sous tutelle, le ministre de l'Industrie a tenu des séances de travail avec le Groupe public « AGRODIV », spécialisé en Agro-Industries, et l'Entreprise nationale de constructions de matériels et équipements ferroviaires (FERROVIAL).

Durant laquelle Ghrieb a évoqué les orientations générales du secteur industriel conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à relever la contribution du secteur industriel au Produit intérieur brut (PIB) La situation actuelle et les projets futurs de chaque Groupe, ainsi que les obstacles auxquels ils se heurtent, ont été également évoqués lors de cette réunion. A son tour, «Agrodiv » a présenté les résultats de son activité, mettant en avant les nouveaux pro-

jets lancés, dont 14 projets entreront en service d'ici fin 2025, selon la même source. La capacité de production annuelle actuelle du complexe «Agrodiv » est estimée à 8,5 millions de quintaux de semoule, 12,5 millions de quintaux de farine, 520 000 quintaux de pâtes alimentaires, 200 000 quintaux par an de couscous, 114 000 tonnes par an d'huile de table, 3 800 tonnes par an d'huile d'olive et 410 000 tonnes de jus de fruits et de conserves, distribués dans toutes les régions du pays.

A cet égard, Ghrieb a souligné l'importance de la coordination entre le complexe et les centres de recherche pour développer de nouveaux produits, appelant le groupe «Agrodiv » à diversifier ses produits, notamment en matière de pâtes. Il a également mis en évidence le rôle du groupe dans la distribution des produits alimentaires de base dans les régions du Sud et les régions éloignées, selon le communiqué. Concernant l'entreprise «Ferroviaire » et sa filiale, la Compagnie industrielle des transports algériens «CITAL », l'ingénierie inverse a constitué l'essentiel des discussions, compte tenu des réalisations de «CITAL » dans ce domaine.

Le développement du concept de «l'industrie 4.0 » a également été l'un des points abordés, «CITAL » étant considéré comme un pionnier dans ce domaine au niveau national. L'entreprise s'appuie, dans sa gestion, sur un système d'information dynamique et efficace à travers plusieurs applications facilitant la communication entre les employés de l'entreprise, entre l'entreprise et ses fournisseurs et clients.

Sarah O.

LA CHRONIQUE DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE :

Comprendre le 11 décembre 1960

Chaque année depuis 64 ans, on commémore les manifestations populaires du 11 décembre 1960, avec beaucoup d'imprécisions. Pour avoir vécu l'événement et suivi de près sa prise en charge, à l'époque, par les médias, nous allons témoigner pour vous permettre une meilleure compréhension de cette partie majeure de la guerre de libération nationale. Le 11 décembre 1960, c'était une année après le fameux discours, du 16 septembre 1959, du chef de l'État français, Charles De Gaulle, contraint de se conformer au droit à l'autodétermination. La réaction des partisans de « l'Algérie française » sera violente. Elle a été marquée par « la semaine des barricades », à Alger du 24 janvier au 1er février 1960. De Gaulle ne cède pas et confirme sa décision, dans son discours du 4 novembre 1960. Cependant et lors de son voyage en Algérie du 9 au 14 décembre 1960, De Gaulle avait, dans ses valises, un projet destiné à truquer les cartes de l'autodétermination. Il avait inventé une « troisième voie » et son slogan « l'Algérie algérienne ». Ce projet avait pour but d'intégrer au processus en cours outre le GPRA (gouvernement provisoire de la République algérienne) les pieds-noirs, les juifs (il faut préciser que ces deux communautés ne s'entendaient pas depuis Vichy), le MNA de Messali et même les harkis. La manœuvre ne passait pas. Les Algériens ne pouvaient pas accepter cette « Algérie algérienne ». Au même moment, à New-York se tenait la 15ème session de l'Assemblée générale de l'ONU. Parmi les points inscrits à ses travaux figurait « la question algérienne ». De ce fait, les Algériens se devaient d'agir vite avant le 14 décembre 1960, jour de l'adoption par la 1ère commission du « projet de résolution demandant l'organisation en Algérie d'un référendum d'autodétermination contrôlé par les Nations unies et le maintien de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Algérie » (notez la 2ème partie de cette résolution qui est aujourd'hui d'une actualité brûlante). Une fois qu'on a pris connaissance de ce timing on comprend mieux le voyage de De Gaulle en Algérie. La voix des Algériens devait être très forte pour être entendue jusqu'à New-York. De Gaulle avait choisi de commencer son périple par l'Ouest du pays. Avant son arrivée à Alger, le 10 décembre une inhabituelle effervescence a été remarquée dans les hauteurs de la capitale. Plus précisément au Clos Salembier (actuellement El Madania) à Belcourt (actuellement Belouizdad) en passant par la Redoute (actuellement El Mouradia). Pour expliquer pourquoi cette zone, il faut se rappeler que c'est là, sur proposition du Chahid Didouche Mourad, qu'eut lieu la réunion des « 22 », le 23 juin 1954. C'est là que notre héros est né et à grandi (rue des Mimosas). Dans son quartier et aux alentours, Didouche Mourad a mené durant de longues années un activisme hors du commun. Au lendemain des massacres du 8 mai 1945, il a créé les groupes de Scouts musulmans algériens pour une formation paramilitaire en vue de la lutte armée. Il a également créé le célèbre club sportif de la Redoute « RAMA » pour sensibiliser les jeunes et les préparer à « relever la tête ». Un long et patient travail qui a donné un nombre incalculable de moudjahidine dans cette zone. La veille du 11 décembre 1960, un petit groupe de ces moudjahidine formé par Didouche Mourad, qui était tombé les armes à la main, ont commencé à haranguer les voisins en sillonnant le quartier. Au fil de leur marche la foule s'agrandissait. C'était l'application du « théorème » du chahid Larbi Ben M'Hidi qui consiste à « mettre la révolution dans la rue et le peuple la portera » (l'effet boule de neige). Le lendemain, la marche a repris avec plus d'ampleur pour se transformer en un immense soulèvement populaire. Venu de tous les quartiers environnants, les manifestants se sont rassemblés au lieu-dit « le Confort », non loin de la sinistre villa « Susini », avant de descendre vers Belcourt en passant par le quartier « des carrières » pour se retrouver à hauteur du magasin de vêtements de la famille Satour. C'est là que fut prise la photo qui a fait le tour du monde et qui représente à ce jour les manifestations du 11 décembre 1960 au pied du quartier de « l'Aquiba ». Les slogans « Algérie musulmane », « Vive le FLN », « Vive le GPRA » brandis par les algériens ont eu raison du slogan « Algérie algérienne » de De Gaulle. Ce dernier comprit le message et rentra plus tôt que prévu à Paris. Il est vrai que des manifestations ont eu lieu un peu partout en Algérie avec comme épicerie la capitale Alger. Les voix de ces femmes algériennes, qui sortaient pour la première fois, mêlées à celles de leurs enfants, frères, maris et pères sont parvenues à l'ONU. La résolution adoptée par la commission a été approuvée par l'AG de l'ONU le 19 décembre 1960. Les manifestants du 11 décembre 1960 ont gagné. De Gaulle n'avait plus d'autre choix, que le FLN comme interlocuteur. La suite est connue avec les accords d'Évian, le 18 mars 1962 puis avec l'indépendance le 5 juillet 1962. Tout ceci au prix de centaines de manifestants qui ont été assassinés, ce jour-là, par l'armée coloniale. Gloire à nos martyrs !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

CET ESCROC NOTOIRE A ETE CONDAMNE HIER
À DAR EL BEIDA

Belhasni Yakoub en prend pour 10 ans ferme

Le grand escroc qui a à son actif criminel plusieurs victimes parmi des personnalités publiques importantes, le dénommé Belhasni Yakoub, a été condamné, hier, à une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars, par le pôle pénal chargé des infractions liées aux TIC près le tribunal de Dar El Beida à Alger. Le mis en cause a été poursuivi pour « délits d'escroquerie et de tentative d'escroquerie à travers l'utilisation de nouvelles technologies, d'usurpation d'une fonction réglementée, de faux en écriture publique, en infraction des dispositions de la législation et de la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger... » Objet de plusieurs mandats d'arrêts internationaux émis par la justice algérienne à son encontre lui reprochant les griefs sus-indiqués, Belhasni Yakoub a escroqué d'anciens ministres, diplomates et personnalités politiques. Le mis en cause a été extradé de l'Allemagne vers l'Algérie le 11 octobre 2023.

R. S.

SOUS-RIRE

Trump nomme le beau-père de sa fille
conseiller pour le Moyen-Orient



خنا في هنا!